Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 4 décembre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°523 ■

ONAAPH

Plus de 100 000 personnes bénéficient annuellement de prothèses en Algérie

P 16

FONCIER INDUSTRIEL

Les instructions fermes du Président Tebboune

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, lundi, lors de la réunion qu'il a présidée sur le foncier industriel, des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) afin de répondre aux nombreuses demandes des investisseurs, a affirmé le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache. P 3

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Vers la restructuration du Groupe Saidal

Le nouveau ministre de l'Industrie poursuit ses rencontres avec les groupes industriels publics. Avant-hier, lundi, le ministre Sifi Ghrieb a tenu, en compagnie du ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, une réunion avec les responsables du Groupe Saidal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), consacrée à l'examen des moyens de renforcer le rôle du groupe public dans le marché des médicaments.

P 2

INVESTISSEMENT

Vers une collaboration stratégique avec l'Europe Centrale

L'Algérie intensifie ses efforts pour attirer les investissements et renforcer sa position sur la scène internationale. Le pays invite les acteurs mondiaux à échanger des idées et des expertises afin de créer des ponts de coopération avec l'Europe. Cette collaboration est essentielle pour accélérer les réformes en cours et garantir un développement économique durable.

P 3

TOURISME

L'Algérie veut renforcer sa coopération avec l'Italie

La participation de l'Algérie, en tant qu'invité d'honneur pour l'Afrique, au Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), a été l'occasion pour la ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi, de mettre en exergue « les efforts consentis par les autorités algériennes pour la promotion du secteur ».

P 5

MODERNISATION DU TRONÇON FERROVIAIRE EL HARRACH-AL AFROUN

Les travaux avancent à un rythme soutenu, selon Anesrif P 2

INVESTISSEMENT DE L'UE EN ALGÉRIE

Enregistrement de 27 projets d'une valeur de 2,5 milliards de dollars P 3

SALONS "SINAA EXPO" ET "SECURA NORTH AFRICA"

Participation de plus de 220 exposants P 5

MODERNISATION DU TRONÇON FERROVIAIRE EL HARRACH-AL AFROUN

Les travaux avancent à un rythme soutenu, selon Anesrif

Les travaux de modernisation du tronçon ferroviaire reliant El Harrach (Alger) et El Afroun (Blida) avancent à un rythme soutenu, a fait savoir un responsable à l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), soulignant l'importance de ce projet pour améliorer la fluidité du trafic ferroviaire sur cette ligne.
Dans une déclaration à l'APS, le directeur central et chargé de la communication à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar a indiqué que les travaux au niveau du tronçon El Harrach-El Afroun, qui s'étend sur une distance de 58,5 km, avancent malgré la complexité de l'opération qui se déroule par intermittence, étant effectuée sur une ligne en exploitation et qui connaît un trafic ferroviaire dense, a-t-il dit. Il a précisé que les interventions se font souvent la nuit, en coordination permanente avec l'entreprise d'exploitation. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'aménagement du réseau ferroviaire d'Alger et de sa banlieue, sur une distance de 127 km. Dans le cadre de ce projet, des travaux sont en cours actuellement pour la modernisation du tronçon reliant Birtouta et Boufarik sur une distance de 9 km, du tronçon reliant El Harrach et Gué de Constantine sur une distance de 7,4 km et du tronçon reliant Blida et Beni Merad, sur une distance de 9,9 km, ajoute M. Mazar. En outre, le projet prévoit en outre la modernisation des lignes principales au niveau des stations et lignes de service, d'une longueur de 37,6 km, selon le responsable qui a souligné que les travaux comprennent également l'aménagement de la ligne ferroviaire, des traverses bétonnées et du pavé. Ce projet vise à améliorer les services de transport ferroviaires à Alger et sa banlieue en conférant davantage de fluidité au trafic ferroviaire et en augmentant leur vitesse entre les stations.

Par R E.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Vers la restructuration du Groupe Saidal

Le nouveau ministre de l'Industrie poursuit ses rencontres avec les groupes industriels publics. Avant-hier lundi, le ministre Sifi Ghrieb a tenu, en compagnie du ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, une réunion avec les responsables du Groupe Saidal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), consacrée à l'examen des moyens de renforcer le rôle du groupe public dans le marché des médicaments.

Par Selma R.

Ce renforcement passe par une restructuration du groupe Saidal, visant à assurer une gestion optimale et une meilleure adaptation aux exigences du marché national et moderniser les moyens de gestion. En effet, il est prévu de recourir aux start-up pour la prise en charge de certains aspects.
Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres d'évaluation des groupes industriels et des organismes sous tutelle, un exposé sur la production de médicaments par Saidal et le rôle de l'ANPP a été présenté. Les discussions ont porté essentiellement sur la production et le marché des médicaments et des produits pharmaceutiques en Algérie, les modalités et les mécanismes d'organisation et de régulation de ce marché et les volets relatifs au contrôle, à la conformité et la certification de la conformité de ces produits. A cette occasion, la contribution du Groupe Saidal à la réalisation de l'autosuffisance en médicaments et produits pharmaceutiques, en termes de volume et de types de médicaments produits, a été mise en avant, de même que les projets en cours de réalisation pour diversifier et augmenter le volume de production pour avoir une plus grande part de marché au cours des prochaines années.
Dans ses prévisions, le groupe Saidal prévoit la réalisation d'un de près de 23 milliards de dinars contre 19,6 milliards en 2023, avant de bondir à près de 35 milliards en 2025, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie visant à diversifier sa production de médicaments pour répondre aux besoins du marché.
L'augmentation prévue pour 2024 sera portée principalement par les investissements injectés par le groupe et la hausse du volume de production de médicaments à 135 millions d'unités d'ici la fin de l'année, contre 130 millions d'unités l'année dernière, avait indiqué le mois dernier , Wassim Kouidri, PDG du groupe, expliquant que sa stratégie tend à contribuer à «augmenter la part de médicaments produits et consommés localement, qui avoisine actuellement 70%», avec pour objectif d'atteindre «près de 100% dans les cinq prochaines années».
Concernant l'approvisionnement en matières premières pour la production des produits pharmaceutiques, le ministre Ghrieb a insisté sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement pour éviter toute rupture de stock et toute perturbation dans la production, selon la même source. Le ministre a également donné des instructions pour augmenter le volume de production et les types de médicaments produits, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à atteindre l'autosuffisance dans la production des médicaments et des produits pharmaceutiques, insistant sur l'accélération de la réalisation des projets prévus.
Pour sa part, le ministre délégué Hadji a souligné la nécessité pour le Groupe Saidal de retrouver sa place sur le marché algérien, en accélérant la concrétisation des projets programmés et en redoublant d'efforts, selon le communiqué. Parmi les instructions également données lors de cette réunion, figurent la création d'un pôle technologique pour les produits pharmaceutique et la mise en place d'un réseau pour la certification de conformité et la qualification des équipements pharmaceutiques. Lors de la réunion, l'accent a également été mis sur le nécessaire renforcement du rôle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, qui assure l'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'homologation des dispositifs médicaux et le contrôle de la qualité.

PROJET DE LOI SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Réduction des plastiques à usage unique

Synthèse R E.

Le projet de loi sur la gestion des déchets présenté pour débat devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacre le principe de responsabilité élargie du producteur en tant qu'outil essentiel pour la promotion de l'économie circulaire, a indiqué, lundi, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali. Répondant aux questions des députés sur le projet de loi lors d'une plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Kaouter Krikou, Mme Djilali a précisé que ce nouveau texte consacrait le principe de responsabilité élargie du producteur, en redéfinissant la notion de déchet, qui ne doit plus être considéré comme un problème à éliminer, mais comme une matière première à valoriser et une ressource économique qui contribue à la relance de l'industrie manufacturière, en recourant à l'organisation écologique et à l'éco-conception.
Le principe de responsabilité élargie du producteur repose sur l'obligation pour chaque producteur ou détenteur de déchets de garantir leur valorisation, à travers la mise en place d'une organisation écologique, collective ou individuelle, financée par une contribution écologique versée par les producteurs ou les commerçants. Le projet vise également à préparer l'élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets, qui garantira les objectifs nationaux d'une gestion optimale, tout en définissant les délais et les résultats à atteindre, suivant des plans pratiques, a indiqué la ministre. Il s'agit aussi de mettre en place un système de numérisation pour la gestion des déchets, considéré comme un outil d'aide à la prise de décisions judicieuses permettant de fournir des indicateurs et des données en temps réel à toutes les étapes de gestion des déchets, ce qui contribue à développer les investissements dans le domaine de la valorisation, selon Mme Djilali qui a précisé que sa gestion sera confiée à l'Agence nationale des déchets (AND).
Le projet de loi prévoit, en outre, le remplacement progressif des plastiques à usage unique, dans le but de lutter contre la prolifération de cette matière polluante pour l'environnement, conformément aux engagements de l'Algérie dans le cadre des conventions et traités internationaux ratifiés dans ce domaine. Evoquant les programmes de développement dans le domaine de la gestion des déchets mis en œuvre à travers les différentes wilayas du pays, la ministre a souligné l'élimination de 1039,5 tonnes de pesticides périmés ne contenant pas de polluants organiques persistants (NON POPs) dans 14 wilayas, sur un total de 5991,73 tonnes réparties sur 57 sites dans 45 wilayas. La ministre a précisé que cette opération se poursuivra pour inclure les 33 wilayas restantes d'ici septembre 2026.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FONCIER INDUSTRIEL

Les instructions fermes du Président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné, lundi lors de la réunion qu'il a présidée sur le foncier industriel, des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de répondre aux nombreuses demandes des investisseurs, a affirmé le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache.

Synthèse S R.

Dans une déclaration à la presse au sortir de la réunion, M. Rekkache a expliqué qu'il a été question durant cette rencontre "des mécanismes sur lesquels le Gouvernement s'attellera pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI en vue de répondre à la demande croissante des investisseurs pour bénéficier d'assiettes foncières leur permettant de concrétiser leurs investissements". "Le président de la République a donné de instructions fermes pour prendre en charge cette question et assurer un nombre suffisant de ces assiettes jusqu'à la concrétisation effective de 20.000 projets à moyen terme, c'est à dire durant le deuxième mandat présidentiel", a-t-il ajouté. Le président de la République a également instruit de "consacrer le principe du guichet unique pour que l'investisseur puisse y trouver tous les services et obtenir toutes les autorisations", d'autant plus que cette mesure "constitue une solution contre la bureaucratie afin d'améliorer le climat d'investissement".
Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a souligné, lundi à Alger, l'importance de la réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur le foncier industriel, affirmant que cette rencontre "était extrêmement fructueuse". Dans une déclaration à la presse, M. Moula a précisé que "cette réunion était extrêmement fructueuse et a permis d'évoquer les questions économiques en général et, en particulier, la question de la stimulation de l'investissement et de la consécration du guichet unique en vue d'assurer un accompagnement de qualité pour les investisseurs". A cet égard, M. Moula a indiqué que le président de la République avait instruit d'augmenter la cadence des projets d'investissement à travers l'amélioration de la prise en charge des opérateurs économiques, faisant état de l'enregistrement de 10500 projets au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), parmi lesquels plusieurs sont en cours de concrétisation. Il a relevé que l'objectif est de porter ce chiffre à 20.000 projets tel qu'ordonné par le président de la République, en vue d'augmenter la valeur des exportations et réduire les importations, ajoutant que cet objectif "est à portée de main".

INVESTISSEMENT DE L'UE EN ALGÉRIE

Enregistrement de 27 projets d'une valeur de 2,5 milliards de dollars

Par S R.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 27 projets d'investissement européens, d'une valeur de 2,5 milliards de dollars, a indiqué son directeur général, Omar Rekkache, précisant que ce chiffre devrait augmenter à l'avenir. Dans une déclaration à la presse, il a souligné que cette performance témoigne du retour de la confiance dans le climat des affaires en Algérie.
Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre organisée par l'Agence en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne en Algérie, intitulée "Investissement et diversification de l'économie : Échanges sur les expériences de l'Europe centrale", Rekkache a précisé que parmi les 203 projets d'investissements étrangers enregistrés depuis la création de l'Agence (novembre 2022) au niveau du guichet unique pour les grands projets et investissements étrangers, 27 sont liés à des investisseurs de l'Union européenne, dans divers secteurs tels que l'agriculture et l'économie circulaire, pour un montant estimé à environ 360 milliards de dinars algériens, soit 2,5 milliards de dollars. Ces projets devraient permettre la création de 2400 emplois, ajoute-t-il.
Le directeur général prévoit une augmentation de ces résultats dans l'avenir, en raison de l'intérêt croissant pour l'investissement en Algérie, ce qui constitue une preuve tangible du retour de la confiance dans le climat des affaires, grâce aux réformes entreprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a compris que la diversification économique et la transition vers une économie forte et durable nécessitent un environnement d'investissement transparent, attractif et fondé sur la confiance et un partenariat efficace.

INVESTISSEMENT

Vers une collaboration stratégique avec l'Europe Centrale

Par Mourad A.

L'Algérie intensifie ses efforts pour attirer les investissements et renforcer sa position sur la scène internationale. Le pays invite les acteurs mondiaux à échanger idées et expertises pour créer des ponts de coopération avec l'Europe. Cette collaboration est essentielle pour accélérer les réformes en cours et garantir un développement économique durable. Lors de la rencontre intitulée « Investissement et diversification économique en Algérie : échange d'expériences avec les pays d'Europe centrale », Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI, a mis en avant les réformes visant à renforcer l'attractivité du pays. Organisé en partenariat avec la délégation de l'Union européenne, cet événement illustre l'ambition de l'Algérie de diversifier son économie. Dans cette optique, l'Algérie cherche à tirer parti des expériences réussies des pays d'Europe centrale, qui ont mené à bien leur transition économique. "Ces échanges d'expertise avec les pays d'Europe centrale sont un levier stratégique pour améliorer les performances de notre économie", a souligné Omar Rekkache. Il a ajouté que les thématiques abordées, telles que l'investissement direct étranger, la liberté commerciale et la résilience économique, sont essentielles pour bâtir un modèle économique plus durable et compétitif. Selon lui, ces partenariats permettent non seulement de stimuler les flux d'investissements, mais aussi de créer des opportunités pour diversifier l'économie algérienne, tout en renforçant son industrialisation et sa compétitivité.
L'Algérie a lancé une série de réformes ambitieuses visant à attirer les investissements locaux et internationaux, dans le cadre d'un projet de diversification économique destiné à réduire la dépendance aux secteurs traditionnels comme le pétrole et le gaz. "L'objectif principal est de créer un environnement propice aux investissements en instaurant des réformes légales et économiques qui garantissent une sécurité juridique renforcée et une plus grande transparence", a expliqué Omar Rekkache. Il a ajouté : "Un cadre d'investissement fiable et une collaboration efficace sont essentiels pour soutenir cette transformation."
Dans ce cadre, l'Algérie a modernisé son système juridique et simplifié les procédures administratives, afin de réduire les obstacles bureaucratiques et d'offrir des garanties claires aux investisseurs. Rekkache a précisé que ces réformes visent à rendre le processus d'investissement plus rapide et sécurisé, en proposant des avantages ciblés pour les secteurs stratégiques. Il a également souligné l'importance de la numérisation des processus administratifs, qui renforce la transparence et le contrôle, tout en favorisant une transition vers une économie de la connaissance, fondée sur l'innovation et les technologies avancées comme moteurs de croissance durable.
Des investissements substantiels ont été réalisés pour moderniser les infrastructures industrielles et logistiques, afin de faciliter l'accueil de nouveaux projets d'investissement et d'en réduire les coûts. Omar Rekkache a insisté : "Ces investissements dans les infrastructures sont cruciaux pour soutenir l'arrivée de nouveaux projets et garantir leur succès à long terme." Parallèlement, des réformes dans le secteur bancaire et financier ont été mises en place pour faciliter l'accès au financement, notamment pour les projets à forte valeur ajoutée dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des technologies. Il a aussi souligné l'importance des partenariats stratégiques : "Nous cherchons à établir des partenariats avec des pays d'Europe centrale pour échanger des expertises et accroître les flux d'investissements, renforçant ainsi le développement industriel et assurant des bénéfices réciproques pour les deux parties."
En conclusion, Omar Rekkache a rappelé l'importance de poursuivre les efforts pour établir des relations bilatérales solides et parvenir à des résultats concrets, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère économique. Il a conclu en affirmant que l'Algérie se positionne résolument sur la voie de la diversification économique, soutenue par des réformes profondes et une ouverture croissante vers le monde.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Cap sur la diversification des exportations

Par M A.

L'Algérie amorce un tournant économique stratégique en misant sur la diversification et la transformation de son modèle d'exportation. Avec des réserves de change atteignant 72 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 68 % depuis 2020, le pays dispose d'une base solide pour concrétiser ses ambitions. Cependant, cette avancée reste fortement dépendante des hydrocarbures, un secteur vulnérable aux fluctuations des marchés mondiaux, a indiqué Ali Bey Nasri, expert en exportation et commerce international. L'objectif fixé pour 2030 est ambitieux : atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne II » de la radio nationale, Ali Bey Nasri a précisé que le véritable défi réside dans la mobilisation de 24 milliards supplémentaires. Cela, a-t-il expliqué, nécessite de concentrer les efforts sur des filières stratégiques comme l'agriculture, l'agro-industrie, les fertilisants, le ciment et les produits sidérurgiques. Il a également souligné l'importance de l'exploitation des terres inexploitées dans le Sud et de la modernisation des infrastructures portuaires et logistiques, des leviers essentiels pour réduire la facture d'importation et valoriser les ressources locales.
Concernant la transformation des matières premières, M. Nasri a insisté sur l'urgence d'ajouter de la valeur localement. « Exporter des produits bruts comme le clinker ou le phosphate revient à perdre une valeur ajoutée considérable», a-t-il affirmé. Il a appelé à s'orienter vers des produits transformés, tels que le ciment conditionné ou les dérivés du phosphate, capables de générer des revenus bien plus importants. Cette stratégie d'industrialisation, selon lui, doit être soutenue par des investissements ciblés, en utilisant une part significative des réserves accumulées pour renforcer la compétitivité.
Abordant les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), Ali Bey Nasri a déclaré que ce cadre constitue une chance inédite pour l'Algérie. Toutefois, il a averti que tirer pleinement parti de ce marché exige une implantation directe des entreprises algériennes en Afrique. « En structurant des chaînes de distribution sur place, nous pourrons sécuriser nos exportations et renforcer la compétitivité de nos produits face aux grandes puissances économiques », a-t-il expliqué. Enfin, M. Nasri a plaidé pour des réformes profondes visant à garantir le succès de cette transition. Il a insisté sur l'importance d'améliorer le cadre réglementaire, de moderniser les infrastructures et de créer des zones industrielles spécialisées. Il a également souligné que le soutien des banques et une réduction efficace de la bureaucratie sont essentiels pour encourager les investisseurs et transformer ces ambitions en une réalité tangible. En conclusion, Ali Bey Nasri a exprimé une vision optimiste mais réaliste : « L'Algérie dispose de tous les atouts nécessaires pour redéfinir son rôle sur les marchés internationaux et renforcer sa souveraineté économique. Cependant, cela nécessite des actions concrètes et durables, ainsi qu'une confiance renouvelée dans nos capacités nationales.»

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et l'Italie

Un mémorandum d'entente a été signé, lundi à Alger, entre l'Algérie et l'Italie, dans le domaine de la formation professionnelle, visant à renforcer la coopération technologique entre les instituts des deux pays et à améliorer les compétences des formateurs dans diverses nouvelles techniques. Signé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, et le ministre italien de l'Education et du Mérite, Giuseppe Valditara, ce mémorandum porte sur "l'échange des méthodes de recrutement et le transfert de technologies à travers le jumelage entre les instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), les instituts nationaux d'enseignement professionnelle (IEP), et les instituts supérieurs italiens". Il s'agit également "d'améliorer les compétences des formateurs dans les nouvelles techniques, le E- Learning, et l'équivalence des diplômes", outre "l'échange de programmes d'études et l'accompagnement des projets italiens en Algérie à travers la formation d'une main-d'œuvre qualifiée". A cette occasion, M. El-Mahdi, a indiqué que cette rencontre avec le ministre italien de l'Education et du Mérite, vise à "consolider les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle et à concrétiser une vision conjointe en vue de mieux répondre aux besoins du marché du travail au servir de l'économie nationale, tout en accompagnant le secteur de l'industrie par une main-d'œuvre qualifiée". De son côté, le ministre italien a salué le "dialogue constructif" entre les deux parties, qui a permis la signature de ce mémorandum d'entente devant "contribuer au développement des domaines de coopération dans la formation technique et professionnel, au service des économies des deux pays".

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Les instructions du ministre de la Poste et Télécommunication

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, à Alger, une rencontre d'orientation avec les responsables locaux du secteur, durant laquelle il a instruit d'améliorer la qualité des services de la poste et des télécommunications, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a été une occasion pour le ministre de s'enquérir de près de la situation du secteur dans toutes les wilayas du pays, et de définir les axes d'orientation de son activité lors de la prochaine étape, précise la même source.

Evoquant le volet de la poste, le ministre a instruit de garantir des services de qualité à la hauteur des aspirations des citoyens, en renforçant l'efficacité de la performance et de prendre en charge soigneusement les préoccupations soulevées de manière à assurer la continuité et la qualité des services postaux. Le ministre a enjoint aux cadres locaux d'intensifier les sorties d'inspection au niveau des bureaux de poste, afin de s'assurer d'une prestation de service régulière, ajoute le communiqué.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts afin d'assurer la réalisation des projets sectoriels dans les délais impartis. Pour ce qui est des télécommunications, le ministre a rappelé la nécessité d'établir une étroite coordination avec les services locaux des secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat afin de mesurer les besoins des citoyens en matière de services de télécommunication, notamment les habitants des nouveaux pôles urbains, appelant à collaborer avec les représentants des opérateurs de téléphonie fixe et mobile.

Concernant la téléphonie fixe et mobile, le ministre a affirmé la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets de développement et de modernisation des infrastructures de télécommunications, de généraliser les fibres optiques, d'assurer un suivi régulier de leur avancement, et de prendre les mesures nécessaires pour réparer les pannes et les coupures, soulignant l'impératif de renforcer le réseau et d'améliorer la qualité des services fournis, selon la même source.

Dans le même contexte, le ministre s'est dit soucieux de prendre en charge les demandes de raccordement des administrations et des entreprises publiques en fibre optique dans le cadre de la transition numérique, appelant à l'amélioration de l'accueil et de l'orientation des citoyens, à faciliter les procédures administratives tout en prenant en charge les doléances des citoyens.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE

La ministre Mme Meddahi visite les stands des artisans algériens

La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi a visité les différents stands des artisans algériens participant à la 28e édition du Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), indique lundi un communiqué du ministère. "Au deuxième jour de ce Salon, Mme Meddahi a sillonné les différents stands des artisans algériens participant à cet évènement, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie à Rome et du Consul général d'Algérie à Milan, ainsi que des cadres du secteur", précise le communiqué. A cette occasion, la ministre a affirmé "l'importance pour les artisans d'accorder un intérêt soutenu à l'aspect esthétique et créatif du produit algérien", appelant à mettre en valeur les produits artisanaux". Mme Meddahi a insisté, en outre, sur "l'aspect lié à l'octroi du label de qualité et d'authenticité aux produits artisanaux, dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la préservation de l'artisanat". Dans ce sillage, la ministre s'est félicitée "de la diversité du produit artisanal algérien notamment la fabrication des bijoux en corail, la céramique, la confection des tenues traditionnelles, les produits en bois ainsi que le tissage des tapis", d'où l'importance du "transfert du savoir-faire dans ce domaine pour assurer leur pérennité". Mme Meddahi a évoqué lors de cette visite, l'activité d'extraction des huiles naturelles, relevant qu'elle "nécessite un accompagnement des artisans de cette filière afin de trouver des mécanismes à même de faciliter l'exportation de leurs produits", ajoute la même source. En marge du Salon, la ministre a appelé les membres de la communauté nationale établie en Italie à "faire la promotion de la destination touristique Algérie à travers des projets touristiques concrets, les assurant du soutien et de l'accompagnement du secteur, et ce, conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt majeur à la diaspora".

MÉTAUX PRÉCIEUX

Les prix de l'or demeurent stables

Les prix de l'or sont restés stables, mardi, les investisseurs adoptant une attitude prudente à l'approche des données économiques américaines qui pourraient fournir des indications sur la trajectoire des taux d'intérêt de la Réserve fédérale. L'or au comptant était presque inchangé à 2.636,50 dollars l'once, après avoir chuté de 1% lundi. Les contrats à terme sur l'or américain sont restés stables à 2.659,00 dollars. Le dollar a augmenté, rendant le lingot plus cher pour les acheteurs étrangers. L'or a tendance à prospérer dans un environnement de taux d'intérêt bas et pendant les périodes de troubles géopolitiques. Par ailleurs, l'argent a gagné 0,1% à 30,51 dollars l'once, le platine a baissé de 0,3% à 944,35 dollars et le palladium a perdu 0,2% à 979,72 dollars.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	-0,18	-0,71	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 320,00	NC	0,00	0,64	0,82	6,96	7,76	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 273,00	NC	0,00	0,17	-0,57	11,96	5,50	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-4,75	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-13,83	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم03ديسمبر2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 03 Décembre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg		أسعارالتجزئة[1] دج/كلغ		
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	72	84	60	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	75	82	68	الطماطم	
	Oignon sec	50	57	43	البصل الجاف	
	Ail sec	431	489	372	الثوم الجاف	
	Carotte	69	79	60	الجزر	
	Navet	83	93	73	لفت	
	Choux fleur	68	77	59	قرنبيط	
	Choux	75	84	67	الكرنب	
	Courgette	120	134	107	الكوسة	
	Haricot vert	150	166	133	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	93	106	80	الخس	
Fruits frais	Clémentine	173	209	136	الكليمونتين	فواكه طازجة
	Orange	159	195	124	البرتقال	
	Citron	144	163	124	الليمون	
	Pomme locale	360	470	250	التفاح المحلي	
	Datte	501	629	373	التمر	
	Grenade	148	175	121	الرمان	
	Banane	441	455	426	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1767	1894	1639	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	414	427	400	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	90	حليب البقر (لتر)	

TOURISME

L'Algérie veut renforcer sa coopération avec l'Italie

La participation de l'Algérie, en tant qu'invité d'honneur pour l'Afrique, au Salon international de l'artisanat à Milan (Italie), a été l'occasion pour la ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi, de mettre en exergue « les efforts consentis par les autorités algériennes pour la promotion du secteur ».

Par Sirine R.

Elle a précisé que « sa participation à cet événement s'inscrit dans la haute volonté du président de la République de renforcer la coopération entre les deux pays amis, l'Algérie et l'Italie, sur plusieurs plans, notamment dans le domaine touristique », se félicitant de « la dynamique marquant les relations bilatérales entre les deux pays, avec une évolution notable dans plusieurs domaines ».

En effet, lors d'une rencontre avec le président de la région de Lombardie, M. Attilio Fontana, la ministre a cité les opportunités d'investissement touristique offertes en Algérie, inscrites dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement. Ces opportunités visent à créer un climat propice à l'investissement, à encourager les investisseurs et porteurs de projets nationaux et étrangers, et à réaliser le développement durable dans les différentes wilayas, notamment dans le Sud.

Dans ce contexte, la ministre s'est félicitée « des investissements des entreprises italiennes en Algérie dans le domaine touristique », mettant en avant le tourisme saharien qui compte, a-t-elle dit, parmi « les priorités du programme du président de la République ».

Le Sahara algérien étant une destination touristique par excellence, susceptible d'attirer des investissements nationaux et étrangers. Il s'agit d'un secteur prometteur, notamment à la lumière des grands projets de développement réalisés par l'Algérie dans le cadre du renforcement du développement socio-économique et au regard des potentialités naturelles, culturelles et architecturales importantes que recèle l'Algérie, y compris les vieux ksours, les sites classés patrimoine, tels que l'Ahaggar et Tassili N'Ajjer, ainsi que les sites du Sahara algérien classés mondialement. Lors de cette rencontre, les deux responsables ont évoqué, en présence du Consul général, « plusieurs axes de la coopération entre les deux pays, notamment le visa de régularisation, les moyens de bénéficier de l'expertise italienne dans le domaine de l'artisanat, la formation touristique, le partenariat dans des projets liés au secteur hôtelier et aux villages touristiques, ainsi que l'innovation au service du marketing touristique », que Mme Meddahi considère comme l'une des priorités de la coopération future avec le partenaire italien.

Par ailleurs, et en marge des discussions bilatérales, « l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le développement du secteur touristique » a été abordée. La ministre a affirmé à ce propos que les technologies modernes représentent « un atout compétitif dans le domaine touristique, permettant à l'économie algérienne de passer d'un système classique à un modèle fondé sur l'économie de la connaissance, où les start-up jouent le rôle de locomotive ». Dans ce sillage, elle a relevé que le gouvernement algérien « accorde une grande importance à ce domaine et a réalisé des avancées significatives, traduites notamment par la création de plusieurs start-up par des jeunes universitaires et professionnels ».

De son côté, le président de la région de Lombardie a exprimé « sa volonté d'établir une coopération fructueuse dans ce domaine stratégique avec la partie algérienne, via le canal diplomatique, et ce à travers des projets à étudier conjointement, notamment dans le domaine du marketing touristique et de la numérisation au service du secteur touristique ». À cette occasion, il a été convenu de renforcer davantage le niveau de coopération bilatérale dans le domaine touristique entre les deux pays, à la hauteur des relations exemplaires existant à différents niveaux, et reflétant la volonté ferme des dirigeants des deux pays de promouvoir cette coopération.

ASSURANCE DES EXPORTATIONS

CAGEX signe plusieurs protocoles de coopération avec des institutions de différents pays

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a signé, lundi à Alger, plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et musulmans, visant à renforcer le partenariat dans ce domaine. La signature des accords, qui portent principalement sur l'échange d'informations commerciales relatives aux marchés et aux opérateurs économiques, a eu lieu en marge des travaux de la 14e Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, M. Laaziz Faid, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Mohamed Boukhari, et du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb. Le premier protocole de coopération a été signé entre CAGEX et la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), par M. Zohir Laiche, P-DG de CAGEX, et M. Khalid Khalafalla, pour la SIACE. Ce protocole porte sur la réassurance des crédits déjà garantis par CAGEX, notamment pour les grands risques commerciaux, selon les explications de M. Laiche. Le deuxième protocole a été signé entre CAGEX et la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN), portant sur "l'échange d'informations commerciales liées aux marchés et aux opérateurs économiques". En outre, la CAGEX a signé d'autres protocoles de coopération avec la Banque saoudienne d'import-export (Saudi EXIM bank), la Banque malaisienne d'import-export (EXIM Bank of Malysia), et l'institution omanaise de crédit (Sultanat d'Oman). Un autre protocole de coopération a été paraphé également entre CAGEX et la Banque nigériane d'import-export (NEXIM).

INDUSTRIE

Nécessité de développer les compétences et de maîtriser les métiers industriels

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a donné des directives à l'effet de relancer et de renforcer le rôle des centres de formation relevant du secteur industriel, afin d'assurer une meilleure efficacité dans le développement des compétences et la maîtrise des différents métiers industriels, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ces directives lors d'une réunion qu'il a présidée, lundi au siège du ministère, en présence des responsables des organismes sous tutelle, dans le cadre des rencontres d'évaluation qu'il tient avec les différentes composantes des secteurs industriel et pharmaceutique, précise le communiqué. Il s'agit, en effet, de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), l'Office national de la métrologie légale (ONML), l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI), le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED), le Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), le Centre technique des industries agroalimentaires (CTIAA), ainsi que le Centre technique des industries mécaniques et transformatrices des métaux (CTIME). La réunion a porté sur les missions de chaque organisme, leur rôle dans le développement du secteur industriel, ainsi que sur plusieurs propositions visant à renforcer leur efficacité au service du secteur industriel et d'autres secteurs. M. Ghrieb a, dans ce cadre, donné "des instructions pour relancer et renforcer le rôle des centres de formation relevant du secteur industriel, afin d'assurer une meilleure efficacité dans le développement des compétences et la maîtrise des différents métiers industriels". Il a, en outre, fait part du lancement de l'élaboration de cinq (5) référentiels, sous forme de guides, portant sur les intrants et extrants industriels, les compétences nationales dans les métiers de l'industrie, les déchets industriels et les zones technologiques industrielles. Ces référentiels, précise le ministère, contribueront à la prise de décision au niveau des groupes industriels publics, au développement de l'ingénierie inverse dans le domaine industriel, à l'orientation des investisseurs et des start-up, et serviront également de références pour les différents centres de recherche.

SALONS "SINAA EXPO" ET "SECURA NORTH AFRICA"

Participation de plus de 220 exposants

Plus de 220 exposants nationaux et étrangers prennent part à la 3e édition du Salon international de l'industrie "Sinaa Expo", ainsi qu'à la 6e édition du Salon de sécurité "Secura North Africa", qui ont ouvert leurs portes, hier, au Palais des expositions d'Alger.

Ces deux Salons, qui se tiennent simultanément dans les deux pavillons "Central" et "Ahaggar" jusqu'au 5 décembre, réunissent les principaux acteurs du secteur industriel d'Algérie et des étrangers, venus notamment de Turquie, de Chine, d'Italie et du Qatar, représentant des domaines tels que la sidérurgie, l'industrie textile, la maintenance, les hydrocarbures, la logistique, les outils de production et l'automatisation et la robotique, ainsi que les domaines de la sécurité, l'hygiène et l'environnement.

Considéré comme l'évènement de référence de l'industrie en Algérie, le Salon "Sinaa" a enregistré la participation des entreprises publiques comme l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP), l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) et l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers, ainsi que l'Entreprise Electrification d'Algérie (ELEC-AL). Outre la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi), plusieurs organismes sous la tutelle du ministère de l'Industrie y prennent part également à cet évènement, à l'image de l'Institut algérien de normalisation (IANOR) et l'Institut de la productivité et du développement industriel (INPED). Des compagnies d'assurances et établissements bancaires publics et privés font partie des exposants présents à cette 3ème édition, qui sera marquée cette année par la place réservée à la digitalisation et l'industrie 4.0, et qui verra la présentation de nouveaux équipements permettant de suivre de manière digitale et en ligne l'usine de production pour optimiser son fonctionnement et réduire les divers incidents, selon les organisateurs. En parallèle, il est prévu un programme de conférences autour du secteur industriel algérien, portant notamment sur les thèmes de l'innovation, l'économie circulaire, la maintenance industrielle et le financement des projets.

S'agissant de la 6ème édition du Salon "Secura North Africa", dédié aux technologies et solutions dans le domaine de la sécurité, il enregistre la participation de 70 exposants algériens et étrangers représentant l'Italie, la Tunisie, l'Espagne et les Emirats Arabes Unis, dont plusieurs marques et fournisseurs d'équipements et services de pointe liés à la sécurité des personnes et des infrastructures. Cet événement regroupe aussi des services de départements faisant partie du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la Protection civile. Dans le cadre de ce Salon, il est prévu aussi un programme de conférences consacrées aux thèmes de la sécurité industrielle, des événements de grande envergure et les solutions pour la sécurité des transactions financières et bancaires, ainsi que la sécurité dans les milieux de travail et sites de production. Les organisateurs de ces évènements s'attendent cette année à plus de 11.000 visiteurs professionnels, en rappelant que les éditions tenues en 2023 avaient permis d'enregistrer près de 9500 visiteurs.

TIMIMOUN

10 milliards DA consacrés à la réalisation de projets énergétiques à l'horizon 2030

Le Président directeur général (Pdg) de Sonelgaz, Mourad Adjal, a annoncé, lundi à Timimoun, qu'un programme d'investissement d'une valeur de 10 milliards DA a été consacré à la réalisation de projets énergétiques à l'horizon 2030. Présidant une séance de travail avec les autorités locales, au siège de la wilaya, M. Adjal a précisé que "ce programme d'investissement est à même d'accompagner la dynamique économique et de développement que connait la wilaya dans divers domaine, notamment dans le domaine de l'investissement agricole". Il a affirmé, à ce propos, que le groupe était prêt à accompagner tous les investissements agricoles qui apportent une valeur ajoutée à l'économie nationale et contribuent à la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire. Le même responsable a souligné l'importance du projet de raccordement de la wilaya de Timimoun au réseau d'électricité national sur une distance de 700 km, à partir de Hassi R'mel (Laghouat) en passant par Ménéa, dont la réception est prévue pour fin 2026, dans le cadre du renforcement de l'approvisionnement de la wilaya en électricité. A l'entame de sa visite à Timimoun, M. Adjal a inspecté le projet de réalisation du siège de la direction de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya, dont le taux de réalisation des travaux a atteint 80%, le projet devant être réceptionné au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Après avoir donné le coup d'envoi du projet de réalisation du magasin de Sonelgaz-services de vente de matériaux et de fournitures de gaz et d'électricité, M. Adjal a affirmé que ce centre commercial contribuera à réduire la distance pour les sociétés de réalisation. Le PDG du groupe Sonelgaz poursuivra, mardi, sa visite dans la wilaya de Timimoun.

SAIDA

Lancement des travaux de construction d'une polyclinique

Les travaux de construction d'une polyclinique ont été lancés dernièrement dans la commune de Saïda, dans le but de renforcer les infrastructures de santé et améliorer les prestations, a-t-on appris lundi la Direction des équipements publics.

La même source a indiqué que ce projet, qui a démarré dimanche dernier sous la supervision de la Direction des équipements publics, au quartier "D'har Cheïkh" au chef-lieu de wilaya, est doté d'une enveloppe dépassant 190 millions DA dans le cadre du programme sectoriel. Cette nouvelle structure de santé, à laquelle est consacrée une superficie de plus de 3.000 mètres carrés, comprendra des services de consultations médicales, de chirurgie dentaire, de radiologie, ainsi qu'un pavillon santé "mère-enfant", un laboratoire d'analyses et une pharmacie, a fait savoir la même source. Cette initiative, à laquelle les autorités locales accordent "une grande importance", contribuera à améliorer l'accès aux services de santé et à les rapprocher des citoyens, tout en améliorant les conditions de travail des différents personnels médicaux, a-t-on souligné. Par ailleurs, deux autres cliniques polyvalentes ont récemment été mises en service dans les communes de Saïda et Aïn El-Hadjar, après avoir bénéficié d'opérations de rénovation et de réhabilitation, ce qui a permis de réduire la pression sur l'hôpital public "Ahmed Medeghri" du chef-lieu de wilaya. Dans les jours à venir, une autre clinique polyvalente située dans le quartier de Sidi Cheikh à Saïda, sera mise en service après achèvement des travaux de rénovation et de réhabilitation. La Direction de la Santé et de la Population de Saïda recense actuellement 26 cliniques polyvalentes, en plus de cinq établissements publics hospitaliers et 71 salles de soins à travers les communes de la wilaya.

AÏN TÉMOUCHENT

Exercice d'extinction d'un incendie dans une installation énergétique stratégique

Les services de la protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent ont exécuté, lundi, un exercice d'extinction d'un incendie simulé dans une installation énergétique stratégique relevant de Sonatrach, pour tester l'efficacité du plan de secours (Orsec) de la wilaya. L'exercice a simulé un incendie à la station de pompage de gaz "Medgaz" de Sonatrach, située dans la commune de Sidi Benadda. Le plan de secours de la wilaya fut activé de manière urgente et un centre opérationnel avancé a été mis en place au site de l'incident, selon les explications fournies par le directeur de la protection civile de la wilaya, le lieutenant-colonel Mourad Bensalem. L'exercice a permis d'activer le plan de secours interne de l'installation, avec la mobilisation de 150 agents de la protection civile répartis en trois équipes de sauvetage, d'évacuation et d'extinction, ainsi qu'une équipe cynotechnique. Ce plan a été mis en œuvre en tenant compte des différents modules qu'il comprend, selon le même responsable, qui a fait savoir que l'exercice simulé a présenté des scénarios d'évacuation de trois travailleurs ayant contracté des brûlures, ainsi que l'évacuation de l'ensemble du personnel de l'installation vers un site sûr, tout en maîtrisant l'incendie pour éviter sa propagation à l'intérieur de l'installation. Le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ould Abdennebi, qui a suivi l'opération, a souligné que cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du plan de secours de la wilaya pour parer à toute éventualité et son actualisation. M. Ould Abdennebi a valorisé la disponibilité des agents de la protection civile et leur bonne coordination avec l'Armée nationale populaire et les forces de sécurité dans la mise en œuvre des plans de secours, notamment pour la gestion des incendies de forêts. Cet exercice a vu la participation de différents secteurs concernés par le plan de secours dont les directions de la santé, des télécommunications, des travaux publics, du commerce et des ressources en eau.

BOUMERDES

Lancement des travaux de raccordement de la SDEM de Cap Djinet 2 au barrage Taksebt

Les travaux de raccordement de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Djinet 2 (Est de Boumerdes) à la conduite principale du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ont été lancés lundi, a-t-on appris de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Ce projet vise le raccordement de la SDEM de Cap Djinet 2, dont les travaux seront bientôt achevés, au système de transfert d'eau du barrage Taksebt, en provenance de Tizi-Ouzou, via les wilayas de Boumerdes et d'Alger, a indiqué à l'APS le directeur de l'unité ADE, Hedhoum Youcef. Ces travaux de raccordement à la conduite de transfert principale du barrage Taksebt, d'un diamètre de 2.000 mm, "vont se poursuivre durant cinq (5) jours", a-t-il ajouté, précisant qu'ils "seront à l'origine d'une perturbation dans la distribution d'eau potable dans 18 communes de Boumerdes, tout au long de cette période". Pour remédier à cette situation, une trentaine de camions dotés de citernes ont été mobilisés pour approvisionner les citoyens en eau potable à la période indiquée, selon la même source. Le projet en question englobe une SDEM d'une capacité de traitement de 300.000 m3 d'eau / jour, avec des conduites de transfert et de raccordement, en plus de la réalisation d'un projet structurel portant sur deux (2) réservoirs d'eau d'une capacité de 50.000 m3 chacun, dont l'un à Hamadna et l'autre au lieu dit "Ghicha" de la commune de Bordj Menail. La 1ère phase d'exploitation de ce projet permettra l'approvisionnent en eau potable des wilayas de Boumerdes, Alger et une partie de Tizi-Ouzou. La mise en service de ce projet "vital" va "contribuer à consacrer la sécurité hydrique et à couvrir les besoins en eau de différents projets de développement, tout en mettant un terme définitif aux coupures et aux perturbations dans la distribution d'eau potable", selon la même source.

Ni riche ni pauvre, qui fait vraiment partie des classes moyennes?

Repenser les définitions habituelles par une double négation pourrait s'avérer judicieux pour faire de nouveaux choix en matière de fiscalité ou de redistribution. Comment délimiter les classes moyennes? Compléter ou remplacer les définitions sophistiquées et les acrobaties statistiques par une approche en double négation («ni riche, ni pauvre», «ni exécutant, ni dirigeant») s'avère judicieux. Raisonner ainsi peut ouvrir sur une nouvelle façon, plus frontale, de traiter nos grands choix collectifs en matière de fiscalité et de redistribution.

Par Julien Damon, Telos

Les classes moyennes concentrent toujours l'attention. Elles font sempiternellement l'objet de débats quant à leur définition. Le sujet importe, car, classiquement, une grande majorité de Français s'identifient à elles. La France, comme les États-Unis, est un grand pays de classes moyennes. Mais de quoi parle-t-on? Si la notion parle à tout le monde, il est difficile d'en déterminer définitivement les contours. Nombre de traités et d'essais proposent leurs voies et moyens pour délimiter une catégorie sociale dont la caractéristique première est d'être centrale. Une manière judicieuse de faire consiste à suivre, jusqu'au bout, une approche «ni-ni».

Si le «ni-ni» théorisé en 1988 par François Mitterrand –ni privatisation ni nationalisation– exprimait une stratégie politique conjoncturelle, cette formulation en double négation permet aussi d'approcher les classes moyennes. Relevons que des deux côtés de l'échiquier politique, la plupart des partis s'érigent en leur défenseur. Doctrinalement, ni la gauche ni la droite n'en ont le monopole.

Définir par le «ni-ni»

Premier ni-ni: selon la statistique des niveaux de vie, la classe moyenne désigne, basiquement, la catégorie centrale de la distribution des revenus, les ménages qui ne sont ni riches ni pauvres. Si l'on veut faire plus précis, avec des repères chiffrés, les classes moyennes, ce sont les 80% de la population entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres. On peut aussi choisir d'autres bornes, avec une classe moyenne rassemblant un peu moins de gens, disons 60% de la population, se situant entre les 20% les plus aisés et les 20% les moins aisés. On peut aussi faire plus élaboré et considérer que les classes moyennes sont les ménages aux niveaux de vie supérieurs au seuil de pauvreté (habituellement calculé à 60% de la médiane des niveaux de vie) et les ménages considérés comme aisés (avec un seuil, moins souvent discuté, à 200% ou 300% de la médiane des niveaux de vie). Les bases de données de l'OCDE, d'Eurostat et de l'Insee permettent tous les exercices possibles, mesurant utilement des situations et des évolutions.

Deuxième ni-ni, au regard du patrimoine, les classes moyennes rassemblent des ménages aux avoirs modestes qui ont bénéficié ou vont bénéficier de transmissions relativement faibles. On peut dire qu'ils ne sont ni héritiers ni déshérités.

Trois, sur le registre de l'enseignement, un entre-deux prévaut également. Faire partie de la classe moyenne, c'est, globalement, ne pas compter parmi les titulaires d'un master ni parmi les sous-diplômés. Là encore, tout peut se raffiner et se préciser, mais l'image est simple et frappante.

Quatre, d'un point de vue subjectif, s'identifient aux classes moyennes tous les individus qui ne s'estiment ni favorisés ni défavorisés. Ces catégories pâtissent, dans une certaine mesure, des grands mouvements de l'édifice redistributif. Alors que, jusqu'au début des années 1980, l'ambition première de la gauche consistait à lutter contre les inégalités, elle est devenue de fait plus libérale et a voulu cibler la lutte contre la pauvreté. Avec la volonté, repérable à gauche comme à droite, de concentrer les moyens sur des problèmes jugés prioritaires, il s'est agi de limiter les ambitions universalistes de la protection sociale par des mises sous condition de ressources des prestations et, surtout, par la création de prestations ciblées sur les moins favorisés.

Cinq, une appréciation essentielle passe donc par le système socio-fiscal. Ni assez pauvres pour bénéficier des aides sociales ni assez riches pour bénéficier des réductions fiscales, les classes moyennes s'estiment désavantagées par le système. Elles sont présentées, de façon récurrente, comme les grandes perdantes. Au sujet du logement social, conçu dans ses développements après-guerre comme une politique en faveur des classes moyennes salariées, le problème est flagrant. Avec une préséance pour les plus défavorisés et mal-logés, les classes moyennes ont de moins en moins accès à ce à quoi elles devraient pouvoir prétendre.

Ni Club Med, ni camping

Six, sur le plan de la localisation, ces ménages vivent dans des quartiers qui ne sont ni huppés ni relégués. Ils peuplent, en partie, des zones périurbaines, ni quartiers chic ni quartier défavorisés. Les élites urbaines raillent cet habitat pavillonnaire et méprisent le barbecue, l'équipement iconique des classes moyennes. Gauche bobo et gauche guacamole ironisent sur des aspirations et des goûts ringards. Bagnoles et centres commerciaux sont conspués comme comportements inciviques et mauvais goût consumériste. Le «beauf bashing» d'une certaine gauche, valorisant une diversité qu'elle ne vit pas, agresse les modes de vie moyens. De l'autre côté, la droite bourgeoise des beaux quartiers célèbre des attitudes et habitudes qui ne sont pas les siennes et qu'elle ne voudrait pas côtoyer.

Sept, au croisement des dimensions territoriales et pécuniaires, en termes de préoccupations environnementales et énergétiques, les classes moyennes ne sont ni assez à l'aise financièrement pour adopter les pratiques dites écoresponsables, ni assez en difficulté pour bénéficier des aides publiques. Comptant, notamment dans le périurbain, parmi les plus exposés au renchérissement des coûts de l'énergie, ces ménages ne se sentent ni convenablement protégés ni vraiment considérés.

Ni trusts ni soviets, à savoir ni ultra capitalistes ni ultra socialistes, les classes moyennes n'aspirent ni à la dictature du prolétariat ni au e-capitalisme.

Huit, du côté du marché du travail, ni dirigeantes ni exécutantes, ni élite numérique ni larbinat digital, les professions intermédiaires ne relèvent ni des tâches d'exécution ni des responsabilités de direction. Situées au-dessus d'un salariat ouvrier et employé qui se maintient, menacées par un précariat qui s'étend, elles appréhendent leur déstabilisation. Neuf, d'un point de vue idéologique, les classes moyennes ne sont pas révolutionnaires, même si leurs votes se font de plus en plus contestataires. Ni trusts ni soviets, à savoir ni ultra capitalistes ni ultra socialistes, elles n'aspirent ni à la dictature du prolétariat ni au e-capitalisme de type Silicon Valley. Leurs inquiétudes, traduites en préférences partisanes plus radicales, relèvent d'aspects budgétaires mais également identitaires. Enfin, sur le plan essentiel de la consommation, les familles de classe moyenne n'achètent en général ni discount, ni premium. Pour leur vie quotidienne, pour leurs loisirs et pour leurs plaisirs, elles ne sont ni Fauchon ni Lidl, ni Club Med ni camping.

Que faire pour aider ces classes moyennes?

Ces dix «ni-ni» ne brossent pas le portrait parfait des classes moyennes, de leurs niveaux de vie, de leurs conditions de vie et de leurs modes de vie. Défaut: cette méthode de délimitation, qui autorise tout de même tous les chiffrages possibles, donne une image statique plus que dynamique. Avantage: la méthode situe bien les choses et cadre les débats.

Soulignons, pour ne pas passer pour trop impressionniste avec trop de doubles négations, que le ni-ni capital relève des politiques publiques, sociales en particulier, et des appréciations à leur endroit. Fondamentalement, et ceci commence à être bien repéré et répété, à gauche comme à droite, les classes moyennes sont insuffisamment riches pour bénéficier des réductions d'impôts et pas assez pauvres pour être éligibles aux revenus d'assistance. Il s'agit du ni-ni princeps, fait d'un cocktail d'observations objectives et d'appréciations individuelles.

Mais quel enseignement principal tirer d'un tel procédé à dix dimensions? L'opération ne consiste pas à marquer dans le marbre une vérité indiscutable. Elle peut néanmoins alimenter des discussions plus serrées. Plus au fond, l'approche permet de répondre à une autre question: que faire pour les classes moyennes? En général, les experts et les responsables politiques cherchent des mesures, dans l'horlogerie du système socio-fiscal, permettant de se dire plus favorables aux catégories centrales de la population. Nombre de recommandations portent sur les conditions de ressources des allocations, les conditions d'accès au logement social, les soutiens aux revenus d'activité. Globalement, il est de bon ton, dans un programme politique, de dire que l'on cherchera à soutenir des classes moyennes jugées trop mises de côté. Entonnant ce refrain, il est possible d'engranger du soutien, même s'il n'est pas du tout évident de délimiter les mesures efficaces touchant vraiment le cœur de la distribution des niveaux de vie, des conditions de vie et des modes de vie.

Alors répétons la question –celle qui revient sempiternellement: que faire en faveur des classes moyennes et que faire pour les convaincre? Plutôt que de faire plus (avec tous les problèmes de ciblage que cela pose), une option logique, quoique politiquement glissante, serait de faire moins pour les deux autres parties de chacune des doubles négations. Un programme favorable aux classes moyennes, et qui serait jugé favorable par elles, contiendrait des mesures durcissant l'accès aux aides pour les pauvres et réduisant les avantages pour les riches.

Ni pour les riches, ni pour les pauvres: c'est l'orientation –qu'on l'apprécie ou non, dans sa formulation comme dans ses déclinaisons concrètes– qui a le plus de chances de convaincre les classes moyennes. L'approche ni-ni, utilisée ici pour une définition, aboutit ainsi in fine à une approche contre-contre en matière de politiques publiques.

La suggestion de faire pour les classes moyennes en faisant contre les plus aisés et contre les moins favorisés n'est pas un pied-de-nez ironique. Du moins, pas uniquement. Elle pointe en fait une des apories des propositions politiques contemporaines. Les discours sur et pour les classes moyennes sont utilisés pour se faire élire ou réélire. Mais ces discours se perdent ensuite dans les difficultés de ciblage et les résultats apparaissent inconsistants. Faire plus pour les classes moyennes est une promesse difficile à tenir. Faire moins pour les autres serait sans doute plus facile.

Cela ouvre des débats inconfortables, mais que notre société gagnerait à s'autoriser afin se réapproprier ses choix collectifs. Rien ne dit, au demeurant, qu'une politique contre-contre serait vraiment profitable aux classes moyennes: des classes populaires et des classes supérieures qui restent dans le jeu, cela peut avoir un avantage pour tous. Mais réarticuler plus rigoureusement nos choix fiscaux et sociaux avec l'intérêt des classes moyennes permettrait de sortir les discours politiques d'une certaine irréalité.

Source : Slate.fr

MAROC

Akhannouch renforce l'oligarchie et aggrave la crise sociale

Le journal français "Le Monde" a évoqué, dans un récent article, des pratiques "controversées" du chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, qui alimentent les inquiétudes concernant l'hégémonie de l'oligarchie sur la vie politique au Maroc, à travers des nominations "douteuses" au sein du gouvernement et des institutions lors d'un récent remaniement. Le Monde a noté qu'Akhannouch a procédé à la nomination de personnalités liées à son holding "Akwa Group" à des postes clés, renforçant ainsi l'influence de son groupe économique et suscitant des interrogations sur l'indépendance des institutions et leur capacité à accomplir leurs missions sans l'interférence de ces gens de l'argent et du pouvoir. Le journal a affirmé que ces nominations ont provoqué une vive polémique, notamment la désignation de Mohamed Saâd Barada comme nouveau ministre de l'Education, malgré l'inexpérience totale dans le domaine éducatif ou dans les fonctions gouvernementales. Il a ajouté que Barada, homme d'affaires ayant construit sa fortune dans l'industrie du chocolat, est un proche d'Akhannouch depuis les années 1980. Il siège depuis 2019 au conseil d'administration d'Afriquia Gaz, filiale du groupe "Akwa" détenu par la famille Akhannouch. Cette nomination, a noté le journal, illustre l'influence accrue de l'argent sur les décisions de l'Etat. Le Monde a également souligné que ce "clientélisme" est bien visible également dans les désignations d'Amin Tahraoui, un ancien cadre du groupe "Akwa", comme ministre de la Santé, ainsi que celle de Wafa Jamali, ancienne employée du même groupe, à la tête de l'Agence de soutien social. Cette agence, qui gère des aides dépassant les deux milliards d'euros destinées aux couches vulnérables, pourrait, selon Le Monde, devenir un instrument électoral à l'approche des législatives. Le journal a affirmé que ces pratiques témoignent d'une "mainmise oligarchique sur l'exécutif, suscitant de vives critiques de l'opposition qui considère ces nominations comme un grave dévoiement des principes de transparence et d'intégrité censés régir la vie politique. Ces pratiques renforcent la prééminence des intérêts personnels sur les institutions de l'Etat". En outre, Le Monde a rappelé que ces "mauvaises habitudes" de la vie politique marocaine rappellent les accusations de complicité entre les élites politiques et économiques qui ont secoué le pays en 2011. Le journal a averti que le danger de la corruption et des conflits d'intérêts est devenu encore plus manifeste avec ce remaniement ministériel. Sur le plan social et économique, Le Monde a noté que la situation au Maroc ne cesse de se dégrader. Les rapports indiquent une augmentation significative du coût de la vie, un taux de chômage élevé et un endettement accru des ménages. Le journal a conclu que le gouvernement Akhannouch fait face à des difficultés majeures pour honorer ses promesses, ce qui le place devant un test populaire difficile lors des prochaines élections, dans un climat de préoccupations croissantes quant à une aggravation continue de la crise sociale.

COP16

Riyad s'engage à intensifier la lutte contre la sécheresse et la dégradation des sols

Le nouveau président saoudien de la COP16 s'est engagé à travailler avec la communauté internationale pour lutter contre la sécheresse et la désertification, au premier jour d'une conférence de l'ONU à Riyad.

Abdelrahman al-Fadli, ministre de l'Environnement du Royaume, a abordé, dans son discours lors de la conférence qui se tient du 2 au 13 décembre sur le thème «Notre terre. Notre avenir», les défis auxquels est confrontée la communauté mondiale.

Le président sortant de la COP15, l'Ivoirien Alain-Richard Donwahi, a passé le flambeau de la direction de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification en appelant à maintenir l'urgence, tandis qu'Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, a rappelé que près de 40% de la surface de la planète était affectée par la dégradation des sols.

M. Al-Fadli s'est dit «honoré» d'avoir été élu président, ajoutant: «Nous sommes impatients d'intensifier l'action dans le cadre de cette convention afin de relever les défis et de promouvoir l'intégration entre les diverses organisations internationales de l'environnement.»

Réfléchissant aux défis à venir, il a souligné l'engagement du Royaume dans la lutte contre la désertification, avant d'ajouter: «Le Moyen-Orient est l'une des régions les plus touchées par la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification. Nous cherchons à relever les défis environnementaux en partenariat avec la communauté internationale.»

Le ministre de l'Environnement a souligné que la Vision 2030 était la pierre angulaire de l'agenda vert du Royaume, déclarant: «La protection de l'environnement et des ressources naturelles est essentielle pour parvenir à un développement durable et à une bonne qualité de vie.»

L'engagement environnemental de l'Arabie saoudite

M. Al-Fadli a détaillé les objectifs du Royaume, notamment l'Initiative verte saoudienne, qui vise à restaurer 40 millions d'hectares de terres dégradées et à augmenter les réserves nationales de 30% d'ici à 2030.

Il a ajouté: «Nous avons mis en place des initiatives et des programmes visant à limiter la pollution, à développer le couvert végétal et à améliorer la gestion des déchets et les services météorologiques.»

Abordant des approches plus larges, M. Al-Fadli a souligné que l'Arabie saoudite avait adopté la stratégie nationale pour l'environnement et créé un fonds pour les causes environnementales, ainsi que cinq centres spécialisés.

Il a souligné les efforts déployés dans le domaine des énergies renouvelables : «Notre objectif est de faire en sorte que plus de 50% de notre bouquet énergétique provienne de sources renouvelables d'ici à 2030, ce qui permettra de réduire considérablement les émissions de carbone.»

Perspectives mondiales et locales

Le maire de Riyad, Faisal ben Abdel Aziz ben Ayyaf, a souligné la nature interdépendante des défis environnementaux: «Aucun pays ou ville ne peut relever seul ces défis. Grâce à la coopération internationale et au travail collectif, nous pouvons trouver des solutions innovantes pour restaurer nos terres et développer nos villes.»

Il a ajouté: «Nous coordonnons les initiatives pour faire en sorte que Riyad soit un modèle pour le monde entier.» Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies, a appelé à une action mondiale urgente, notamment en ce qui concerne le renforcement de la coopération internationale en matière de dégradation des sols, l'intensification des travaux de restauration et la mobilisation de moyens financiers à grande échelle.

La Libye sollicite la France pour moderniser ses infrastructures numériques

Depuis quelques années, la Libye essaie de se remettre des multiples crises qu'elle connaît. Dans ce contexte, le pays cherche à moderniser ses infrastructures et à renforcer son secteur numérique pour impulser une dynamique de croissance et de développement durable.

InfraNum, une fédération française de professionnels du secteur des infrastructures télécoms, a annoncé le lundi 2 décembre la signature d'un accord avec le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye, une entité gouvernementale dédiée à la transformation du pays après les conflits et les catastrophes naturelles récentes. Cet accord stratégique vise à reconstruire et moderniser les réseaux de fibre optique, la 5G et les datacenters du pays.

« L'accord signé avec le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye pose les bases d'une coopération plus large entre un consortium d'entreprises d'InfraNum et les acteurs locaux libyens. La qualité de l'accueil réservé à la France, les liens historiques de notre pays en Afrique et notre expérience en matière d'infrastructures numériques sont des atouts majeurs pour répondre aux besoins criants du pays, notamment en termes de compétences », a déclaré Philippe Le Grand (photo, au centre), président d'InfraNum.

Cet accord marque la première étape d'un projet ambitieux qui pourrait s'étendre sur plusieurs années et mobiliser des milliards de dollars d'investissements. Le Fonds de développement et de reconstruction, doté d'une enveloppe initiale de 2 milliards de dollars, abondée par la Banque centrale libyenne, prévoit d'investir massivement dans la modernisation des infrastructures numériques. Un projet qui s'inscrit dans un plan national visant à renforcer le secteur technologique et à améliorer l'accès aux TIC.

Grâce à cet accord avec InfraNum, la Libye pourra bénéficier de l'expertise du consortium français, qui regroupe plus de 220 entreprises réalisant un chiffre d'affaires global de 32 milliards d'euros (33,5 milliards USD) à l'international et employant 100 000 personnes dans le monde. Le projet sera lancé dès l'année prochaine, avec une nouvelle mission prévue au début de l'année 2025.

Ce partenariat constitue une opportunité majeure pour la Libye de relancer son élan dans le secteur numérique et d'installer des infrastructures modernes. Malgré les défis hérités des conflits passés, le pays s'est toujours affirmé comme un leader africain dans le domaine des TIC, une position confirmée par un rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT) publié en juin dernier.

TUNISIE

Le Parlement rejette une loi gouvernementale visant à taxer les étudiants de la diaspora

En Tunisie, la fuite des cerveaux inquiète de plus en plus le gouvernement et le monde professionnel. Alors que les estimations prévoient une hausse des émigrations dans les années à venir, les autorités tentent de dissuader les diplômés de quitter le pays.

Le Parlement tunisien a dit non à la proposition de taxation des étudiants de la diaspora, émise par le gouvernement. En séance plénière le dimanche 1er décembre, les élus du peuple ont rejeté le projet de loi visant à imposer aux diplômés tunisiens souhaitant poursuivre à l'étranger de rembourser 50% des frais de leurs 5 premières années de formation universitaire locale.

Cette mesure est voulue par le gouvernement pour freiner la fuite des cerveaux, notamment les ingénieurs et des médecins, un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans le pays. En 2022, l'Ordre des Ingénieurs de Tunisie estimait à plus de 6000 le nombre de ses membres ayant émigré. Selon cette organisation professionnelle, ce chiffre pourrait doubler au cours des 10 prochaines années.

Une situation désavantageuse pour l'État qui se vide d'une ressource humaine de qualité. La proposition rejetée par le Parlement avait déjà semé la controverse dans le pays, dans les regroupements professionnels et même dans les sphères politiques. L'ancien ministre de l'Emploi, Faouzi Abderrahmane, l'a jugée autoritaire. « Il aurait été intéressant de demander quelles opportunités l'État offre à ces jeunes et dans quelle mesure il répond à leurs aspirations. Il aurait été intéressant que ces députés se familiarisent avec la pléthore d'études disponibles sur le sujet » a-t-il suggéré.

ÉNERGIE SOLAIRE

Il est temps que le secteur privé africain prenne les devants

L'Afrique dispose de 40 % du potentiel mondial en matière d'irradiation solaire, une richesse inexploitée qui pourrait transformer le continent. Malgré cette ressource abondante, l'Afrique reste à la traîne en matière de capacités photovoltaïques, représentant seulement 1 % des installations mondiales. Cette situation est en grande partie due à la dépendance historique du continent aux financements externes, notamment les dons et les prêts concessionnels, qui freinent l'émergence d'un secteur privé local capable de développer des solutions durables et de long terme.

Si des initiatives comme le parc solaire de Benban en Égypte, soutenu par des financements internationaux, ont permis des avancées, elles révèlent aussi les limites de ce modèle. Entre 2016 et 2022, la Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé près de 8,3 milliards de dollars pour des projets énergétiques, dont 87 % destinés aux énergies renouvelables. La Banque Mondiale a quant à elle engagé 5 milliards de dollars, avec l'ambition de lever 10 milliards supplémentaires. Pourtant, ces chiffres, bien qu'impressionnants, ne suffisent pas à occulter une réalité alarmante : 600 millions d'Africains vivent toujours sans électricité, soit 83 % de la population mondiale sans accès à l'énergie. Le véritable défi réside dans l'incapacité de ce modèle à soutenir la création d'un écosystème énergétique africain compétitif. En limitant l'implication du secteur privé, ces financements faussent la concurrence. Comme l'indique Hans Olav Kvalvaag, PDG de Release by Scatec, « les projets gratuits financés par des donations faussent la concurrence et empêchent les entreprises locales de se positionner sur un marché compétitif ». Cela crée un cercle vicieux où l'Afrique dépend continuellement d'acteurs étrangers pour financer des solutions qui ne sont pas forcément adaptées aux besoins et aux spécificités locales. Le secteur privé africain, en particulier, ne parvient pas à s'impliquer pleinement dans ce secteur vital, ce qui compromet les efforts pour un développement durable.

Il faut néanmoins remarquer que le modèle de dépendance commence à changer. Des initiatives comme Mission 300, lancée en 2024 par la Banque mondiale, illustrent le potentiel de renforcement de l'autonomie énergétique en Afrique. Soutenue par des partenaires tels que la Global Energy Alliance for People and Planet (GEAPP) et la Fondation Rockefeller, cette mission repose sur des investissements publics et privés dans la transmission, la distribution et le commerce transfrontalier de l'énergie. Elle veut mobiliser 90 milliards de dollars et vise à réduire de moitié le nombre d'Africains sans électricité d'ici 2030. Elle a déjà ciblé des pays comme le Burkina Faso, la RDC, le Sénégal, le Mozambique, et le Nigeria pour lesquels des compacts énergétiques nationaux adaptés seront mis en place au cours des prochaines années.

Des institutions comme la MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements) ont également un rôle essentiel à jouer. En juin 2024, celle-ci a accordé une garantie de 50,3 millions de dollars pour renforcer un projet de construction de réseaux électriques dans trois villes dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en faveur du développeur Nuru. Il faut noter que la Société financière internationale (SFI), Proparco et l'Agence française de développement (AFD) ont participé à la mobilisation des fonds pour le projet. En juillet 2024, elle a accordé 23,5 millions de dollars pour soutenir un projet solaire en Tunisie, protégeant les investisseurs contre les risques politiques et économiques.

Ces garanties jouent un rôle crucial en sécurisant les investissements, permettant au secteur privé de participer pleinement à l'expansion de l'énergie solaire en Afrique.

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

70% des consommateurs préfèrent les marques alimentaires locales

Alors que plus de 90 % des entités opérant dans le secteur alimentaire en Afrique sont des micro-entreprises, petites et moyennes entreprises (MPME), le rapport souligne la nécessité de favoriser des économies d'échelle et un partage des outils de production pour réduire les coûts opérationnels et mieux répondre aux critères d'achat des consommateurs africains. Environ 70% des consommateurs en Afrique subsaharienne préfèrent les marques alimentaires locales à celles internationales, en raison notamment de la bonne qualité et des prix plus abordables de leurs produits, selon un rapport publié le 9 octobre 2024 par le cabinet de conseil Boston Consulting Group et la Fondation Mastercard. Intitulé « Transforming Africa's Food Systems : How Food Brands Can Lead the Way », le rapport se base sur une enquête réalisée auprès de 2300 consommateurs dans huit pays africains (Kenya, Ouganda, Ethiopie, Nigeria, Côte d'Ivoire, Ghana, Afrique du Sud et Zambie). Les personnes interrogées font leurs achats de produits alimentaires emballés dans des magasins de détail modernes. 30% d'entre elles sont classées dans la catégorie des revenus faibles et moyens inférieurs, 60% dans la catégorie des revenus moyens et moyens supérieurs, et 10% dans la catégorie des revenus élevés. Dans tous les pays étudiés, les consommateurs qui optent pour les produits alimentaires locaux le font en raison d'un meilleur prix (44 %), d'un goût local authentique (43 %), des habitudes familiales en matière d'achats (34 %) et de la disponibilité des produits (30%). Plus généralement, les personnes interrogées ont déclaré que les facteurs les plus importants qui influencent leur décision d'acheter des produits alimentaires dans les magasins de détail sont, dans l'ordre, la qualité (38 % des répondants), le prix (29 %), la sécurité du produit (13 %) et la réputation de la marque (10 %). 2% seulement des sondés accordent de l'importance à l'impact de la fabrication des produits en termes de création d'emplois locaux ou de protection de l'environnement.D'autre part, 54% des consommateurs africains ne connaissent pas les marques africaines, en dehors de celles de leur pays.

L'industrie alimentaire africaine devrait tripler de taille d'ici 2030

Le rapport souligne dans ce cadre que la connaissance des préférences des consommateurs est nécessaire pour développer des produits qui possèdent les attributs souhaités, alors que l'industrie alimentaire africaine devrait tripler de taille d'ici 2030, pour s'établir à 1000 milliards de dollars par an à cet horizon, d'après les estimations de la Banque mondiale. Les principaux moteurs de ce boom attendu sont la croissance démographique rapide, l'urbanisation galopante, la hausse des revenus des populations et les nouvelles habitudes des consommateurs en matière d'achat et de préparation des repas.

En outre, la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) devrait favoriser un accroissement de 41% des échanges de produits agroalimentaires par rapport aux niveaux de 2020, selon les prévisions de Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Pour tirer profit de ce gisement d'opportunités, les entreprises alimentaires africaines doivent non seulement comprendre le comportement d'achat des consommateurs, mais également procéder à une mise à l'échelle pour fournir des produits d'une manière économiquement viable et créer une reconnaissance de la marque sur des marchés de plus en plus concurrentiels.

Plus de 90 % de ces entités sont des micro-entreprises, petites et moyennes entreprises (MPME) qui font face à plusieurs obstacles, dont des difficultés d'accès à des financements abordables, une réputation limitée auprès des acheteurs et des coûts élevés des intrants tels que l'emballage. Des économies d'échelle sont, donc, essentielles pour réduire les coûts opérationnels et mieux répondre aux critères d'achat des consommateurs africains. L'accès à des installations de transformation et d'emballage communes peut par exemple permettre aux petites entreprises alimentaires de fabriquer des produits de haute qualité à des coûts moindres et partagés.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'AFRIQUE

La Chine fournira un soutien important

L'Afrique possède un immense potentiel dans les domaines du commerce électronique et des services numériques, et les technologies et investissements chinois fourniront un soutien important à la transformation numérique du continent, a déclaré Alaa Ezz, secrétaire général de l'Union des chambres de commerce de l'Afrique. Il a fait ces remarques lors d'un forum organisé dans le cadre de la deuxième édition de l'Exposition internationale des chaînes d'approvisionnement de la Chine, qui s'est conclue le 30 novembre dans la capitale chinoise. Ces dernières années, la coopération économique entre la Chine et l'Afrique s'est continuellement renforcée, couvrant des domaines importants, tels que la construction d'infrastructures, le développement vert et l'économie numérique. Avec l'accélération du processus de numérisation à l'échelle mondiale, l'Afrique s'efforce également de promouvoir le développement de l'économie numérique. L'exposition des chaînes d'approvisionnement est une plateforme d'échanges et de coopération qui offre non seulement des opportunités de collaboration avec des entreprises et institutions chinoises, mais permet également aux participants d'élargir leurs voies de coopération et de nouer de nouvelles amitiés avec d'autres régions du monde, a indiqué le secrétaire général. D'après lui, cet événement se concentrait sur deux sujets importants, à savoir la logistique et le libre-échange. "Les barrières, qu'elles soient non tarifaires ou tarifaires, entravent le commerce international, et au final, ce sont les consommateurs et les citoyens ordinaires qui en paient le prix", a-t-il souligné. Il a indiqué que l'Afrique était ouverte à tous les partenariats mondiaux, en particulier à la coopération avec la Chine. "La Chine, en tant que principal partenaire commercial et investisseur en Afrique, a réalisé des investissements importants dans les infrastructures, favorisant la construction et le développement des ports, des chemins de fer et des routes en Afrique et ouvrant ainsi des portes vers le monde pour les pays africains, en particulier les nations enclavées", a-t-il noté. Alaa Ezz a également exprimé son ferme soutien à l'initiative "Ceinture et Route", la qualifiant de "lien clé qui connecte le continent africain à la Chine et au reste du monde". Selon lui, la coopération avec la Chine permettra à l'Afrique de progresser vers un avenir plus prospère et durable.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses mondiales imperméables aux craintes autour de la France

Les Bourses mondiales sont dans le vert mardi, rassurées par des restrictions moins importantes que prévu du gouvernement américain sur l'exportation de puces vers la Chine, tandis que la crise politique en France est toujours scrutée à Paris.

Vers 09h30, Londres prenait 0,43%, Francfort 0,30% et Paris 0,84%. Milan gagnait 0,97%.
L'indice Dax 40 de la place allemande a même dépassé pour la première fois de son histoire la barre des 20.000 points, en dépit de la crise de la première économie européenne.
En Asie, les Bourses chinoises ont terminé en nette hausse, Hong Kong prenant 1,00% et Shanghai 0,44%. Tokyo a gagné 1,91%.
"Les limitations américaines sur les semi-conducteurs (...) ne sont pas aussi dures que prévu", explique Patrick Munelly, de Tickmill Group.
Les États-Unis ont restreint lundi l'exportation vers la Chine de semi-conducteurs et équipements pour les fabriquer. Des contrôles pour l'exportation viseront notamment 24 types d'équipements de fabrication de puces.
Pour autant, des exceptions concernant des entreprises d'alliés-clés comme le Japon et les Pays-Bas sont prévues, et le géant CXMT n'est pas dans la liste américaine établissant des restrictions pour 140 entreprises chinoises. Le secteur a bénéficié de ces annonces.
En Asie, l'entreprise vedette Tokyo Electron a bondi de 4,27%, comme ses compatriotes Screen Holdings (+4,14%) et Advantest (+3,90%). A Séoul, SK Hynix s'est envolé de 3,84% et à Taipei, le mastodonte taiwanais TSMC a grimpé de 1,93%.
En Europe, le français STMicroelectroncs (+1,08%), l'allemand Infineon (+0,93%) et le néerlandais ASML (+2,36%) étaient aussi dans le vert vers 8H30 GMT.
Les investisseurs du Vieux continent devraient toutefois garder un oeil sur la crise politique française durant la séance.
"Tous les yeux sont bien évidemment rivés vers le gouvernement français suite à l'annonce d'une motion de censure de l'opposition", explique John Plassard, spécialiste en investissement pour Mirabaud.
Le Premier ministre Michel Barnier a déclenché lundi l'article 49.3 pour faire adopter sans vote le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), entraînant le dépôt annoncé d'une motion de censure par le parti de la France insoumise.
Le groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée, mené par Marine Le Pen, a indiqué qu'il déposera sa propre motion de censure et que ses députés voteraient l'ensemble des motions, y compris celle de la gauche.
Dans ce contexte, vers 08H20 GMT, le taux d'intérêt des obligations de l'État français sur dix ans ressortait à 2,89%, en recul après sa poussée de la veille.
L'écart avec son équivalent allemand, baptisé "spread", revenait à 0,84 point, après avoir flambé à 0,88 point lundi.
Malgré cette accalmie, "la tension devrait rester palpable sur le marché obligataire français et se répercuter sur les actions", prévient Christopher Dembik, spécialiste de l'investissement chez Pictet AM.
Autre point d'intérêt: la publication du rapport JOLTS aux États-Unis, faisant état du nombre de postes vacants au mois d'octobre, vers 15H00 GMT.
Cet indicateur a pris de l'importance ces derniers mois, dans la mesure où l'emploi est devenu un des paramètres les plus scrutés par les investisseurs américains pour déterminer l'ampleur future de la politique d'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale (Fed).
Une gouverneure de la Fed, Adriana Kugler, prononcera d'ailleurs un discours sur le sujet vers 17H30 GMT lors d'une conférence à Detroit, qui promet d'être très suivie.

Forvia change de tête

L'équipementier automobile français reculait de 3,96% à la Bourse de Paris vers 08H30 GMT, après l'annonce du remplacement de Patrick Koller en tant que directeur général par Martin Fischer, jusqu'à récemment responsable chez l'équipementier allemand ZF.

Le pétrole progresse

Les cours du pétrole progressaient dans un marché tiré par de récents bons indicateurs manufacturiers chinois, premier consommateur mondial, pouvant présager une demande accrue.
Vers 08H20 GMT, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) prenait 0,65% à 68,54 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,71% à 72,34 dollars. Côté change, le dollar perdait 0,10% par rapport à l'euro, à 1,0510 dollar pour un euro.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 02 Décembre 2024
Valeur : 04 Décembre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.6388	133.6538
1	EUR	EURO	140.3608	140.4033
1	GBP	POUND STERLING	169.4634	169.5254
100	JPY	JAPANESE YEN	88.9502	88.9839
1	CNY	CHINESE YUAN	18.3853	18.3881
1	CHF	SWISS FRANC	151.0043	151.1066
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.1776	95.2154
1	DKK	DANISH KRONE	18.8192	18.8229
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.1789	12.1911
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.0378	12.0434
1	AED	UAE DIRHAM	36.3801	36.3941
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5687	35.5784
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.5977	434.9294
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.1210	42.5443
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.3608	13.3623
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.3872	27.5280
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3494	3.3598
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	175.5946	175.5946

BOURSE DE FRANCFORT

Le Dax 40 dépasse pour la première fois les 20.000 points

L'indice Dax 40 de la Bourse de Francfort a dépassé pour la première fois de son histoire la barre des 20'000 points mardi, dopé par les marchés américains et asiatiques malgré la crise économique que traverse l'Allemagne.
A 08h35 GMT, cet indice qui rassemble les 40 plus grandes valeurs d'entreprises allemandes progressait de 0,43%, légèrement au-dessus des 20'000 points, après avoir battu son précédent record de 19'674 points la veille.

BOURSE ZURICH

Confiance dans les 1ers échanges, malgré l'incertitude hexagonale

La Bourse suisse optait pour l'optimisme mardi dans les premiers échanges, dans le sillage de nouveaux records pour le Nasdaq et le Standard & Poor's 500 à New York. La probable chute du gouvernement Barnier en France semblait n'avoir à ce stade pas de prise sur le moral des investisseurs.
Ceux-ci digéraient pour l'heure un léger rebond de l'inflation autochtone en novembre à 0,7% sur un an, nonobstant une nouvelle baisse de 0,1% des prix à la consommation (PCI) en glissement mensuel. Les détenteurs de capitaux lorgneront aussi par-delà l'Atlantique sur le rapport Jolts sur les places vacantes au pays de l'oncle Sam.
"Cependant tous les yeux sont bien évidemment rivés vers le gouvernement français suite à l'annonce d'une motion de censure de l'opposition après "passage en force" (entendre l'utilisation du 49.3). La chute du Premier ministre n'est plus qu'une question d'heures et c'est l'instabilité (politique et économique) qui devrait l'emporter", souligne John Plassard, pour Mirabaud Banque, dans un commentaire matinal.
Pragmatique, sa consoeur Ipek Ozkardeskaya chez Swissquote rappelle pour sa part que qui dit crise, dit opportunités d'exposition à bon compte à des actifs français et européens. "La chasse aux bonnes affaires occupera de nombreux investisseurs ces prochaines semaines," poursuit l'experte de la banque en ligne glandoise.
A 09h10, le Swiss Market Index (SMI) s'enrobait de 0,13% à 11'844,87 points, le Swiss Leader Index (SLI) de 0,11% à 1951,82 points et le Swiss Performance Index (SPI) de 0,13% à 15'751,57 points. Sur les trente principales valorisations, 19 progressaient, neuf reculaient et Julius Bär comme Swiss Re temporisaient encore.
Swiss Life abandonnait 3,6% et héritait de la lanterne rouge.
L'assureur vie s'est doté d'une ambitieuse nouvelle feuille de route à moyen terme, mettant notamment l'accent sur les juteuses activités sur commission.
Les actionnaires verront le taux de reversement de leur dividende prendre l'ascenseur et se voient dans l'immédiat proposer un nouveau plan de rachat d'actions.
Sonova (-1,4%) et Lonza (-1,0%) complétaient le trio de queue, toutes deux concernées par des commentaires d'analystes.
Zurich Insurance (-0,1%) a finalisé la reprise des activités voyage d'AIG pour un peu plus de 500 millions de francs suisses, se targuant subséquemment de disposer désormais d'une position de pointe sur ce segment.
Les valeurs du luxe Richemont et la porteur Swatch (+1,2% chacune) s'installaient en tête d'indice.
Les poids lourds défensifs Nestlé et Novartis progressaient de respectivement 0,3% et 0,1%. Le bon Roche par contre s'érodait de 0,2%.
Sur le marché élargi, le spécialiste seelandais du formage et découpage de métaux Feintool (-1,6%) va fermer son site allemand de Sachsenheim, transférant une partie de ses activités vers ceux de Vahingen et Tokod. Deux cents emplois seront supprimés sur 450.

ALLEMAGNE

Record à 20'000 points pour le Dax, malgré la crise économique

Récession, crise de l'industrie allemande et plans sociaux : rien ne semble perturber l'indice Dax à la Bourse de Francfort, qui a franchi pour la première fois mardi la barre des 20'000 points, dopé par les marchés américains et asiatiques.

En début de séance mardi, cet indice qui rassemble les 40 plus grandes valeurs d'entreprises allemandes a brisé ce plafond symbolique, après avoir déjà battu son record la veille, à 19'675 points.
L'année 2024 a pourtant été parsemée de mauvaises nouvelles pour la première économie européenne, mais le Dax 40 n'a pas tremblé, sa capitalisation boursière grimpant de 19% depuis janvier.
Certaines valeurs de l'indice phare allemand affichent une croissance insolente, comme le fabricant d'armes Rheinmetall (+119%) ou Siemens Energy (+329%), en plein rebond après son effondrement fin 2023.
L'industrie allemande, en crise profonde à cause de la faible demande mondiale et de coûts de l'énergie élevés, est pourtant bien représentée dans la composition du Dax à travers notamment les grands constructeurs automobiles du pays, en pleine déroute.
Hormis le constructeur de poids lourds Daimler, toutes les valeurs automobiles se sont effondrées de 15 à 30% depuis janvier à Francfort.
Mais l'indice vedette dépend très peu de la conjoncture nationale, souligne les experts: "84% du chiffre d'affaires des sociétés du Dax est réalisé à l'étranger", remarquait fin novembre Ulrich Stephan, directeur de la stratégie de placements chez Deutsche Bank.
A commencer par Deutsche Telekom, dont la filiale américaine T-Mobile exploite le plus large réseau 5G aux États-Unis, l'assureur Allianz ou le spécialiste des logiciels SAP.
Les investisseurs du Dax ont donc les yeux rivés sur les États-Unis et l'Asie, où les marchés sont également en pleine forme.
Wall Street est en pleine effervescence depuis l'élection de Donald Trump, impatiente de voir arriver les baisses d'impôts, les dérégulations et l'énergie bon marché promises par le milliardaire.
Les indices vedettes Dow Jones, S&P500 et Nasdaq progressent ainsi à des niveaux historiquement hauts.

Miser sur la reprise

En Asie, "les mesures de soutien fiscal et monétaire déjà mises en oeuvre par le gouvernement chinois pourraient conduire à une reprise, dont les entreprises du DAX orientées vers l'exportation pourraient profiter", ajoute Jochen Stanzl de CMC Markets.
Le Dax 40 bénéficie aussi de la fin de l'année, période faste pour les investisseurs. Avant janvier, les investisseurs ont tendance à acheter davantage d'actions performantes pour embellir leur portefeuille de titres, une pratique qualifiée de "window dressing".
Le PIB de l'Allemagne devrait reculer de 0,2% en 2024, une deuxième année de récession consécutive, à rebours de ses partenaires européen.
Mais les investisseurs "se projettent au moins 9 à 12 mois dans l'avenir" et "misent sur une reprise potentielle de l'économie (allemande) en 2025", explique l'analyste indépendant Andreas Lipkow.
Les boursicoteurs ont "l'espoir" que les élections anticipées de février en Allemagne "donnent naissance à un gouvernement capable de donner une impulsion à la croissance et de s'entendre avec Donald Trump", ajoute Jochen Stanzl.
Le futur président américain menace de taxer de 10 à 20% les produits européens entrant aux États-Unis. D'autres facteurs d'incertitude demeurent pour l'économie mondiale comme la guerre en Ukraine ou au Proche-Orient.

TURQUIE

L'inflation continue de ralentir en novembre à 47,1% sur un an, contre 48,6% en octobre

L'inflation a continué de ralentir en novembre en Turquie pour le sixième mois consécutif, à 47,1% sur un an, contre 48,6% en octobre, selon les chiffres officiels publiés mardi. La hausse des prix à la consommation, alimentée par la faiblesse de la livre turque, s'est établie à 2,2% sur un mois. Cette flambée continue des prix concerne tout particulièrement l'éducation (+92,5%), le logement (+74,4%), l'hôtellerie et restauration (+59,4%) et les dépenses de santé (+52,8%), selon l'institut statistique turc (Tüik).
La banque centrale turque a relevé début novembre ses prévisions d'inflation, tablant désormais sur un taux à 44% en fin d'année, contre 38% lors de sa prévision d'août. Face à ce tassement moins rapide que prévu de l'inflation, la banque a maintenu pour le huitième mois consécutif fin novembre son principal taux directeur, à 50%. Prise dans une spirale dévaluation-inflation, la Turquie connaît une inflation à deux chiffres sans discontinuer depuis fin 2019, rendant le coût de la vie difficilement supportable pour de nombreuses familles.
Pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages, le gouvernement turc doit annoncer prochainement une hausse du salaire minimum au 1er janvier, après un an de stagnation à 17.000 livres (465 euros), une revalorisation qui pourrait entraîner un rebond de l'inflation en début d'année, préviennent des économistes.

Le gazoduc oriental Chine-Russie entièrement raccordé

La route orientale du gazoduc Chine-Russie, qui dispose de la plus grande capacité de transport de gaz pour une ligne unique en Chine, a été entièrement raccordé, a annoncé lundi son opérateur. Le gazoduc a également atteint sa pleine capacité, avec un volume de transport annuel de 38 milliards de mètres cubes, selon la China Oil & Gas Pipeline Network Corporation (PipeChina). Projet phare de la coopération énergétique entre la Chine et la Russie, le gazoduc transfrontalier se compose d'une section de 3.000 km en Russie et d'une autre de 5.111 km en Chine. La section chinoise du gazoduc débute à Heihe, ville du nord-est du pays frontalière avec la Russie, et transporte le gaz naturel de la Sibérie vers le sud jusqu'à Shanghai, le centre économique et financier de la Chine. La connexion complète du gazoduc améliore considérablement la capacité d'approvisionnement en gaz naturel et les capacités d'écrêtement des pointes de consommation en cas d'urgence dans l'est de la Chine, où la population est très dense. Elle marque également l'achèvement du corridor stratégique énergétique oriental du pays, a déclaré PipeChina. Depuis la mise en service de la partie nord de la section chinoise en décembre 2019, le gazoduc a transporté plus de 80 milliards de mètres cubes de gaz naturel, au bénéfice d'une population d'environ 450 millions d'habitants le long de son tracé. Le gazoduc oriental Chine-Russie est le troisième gazoduc transfrontalier à longue distance à fournir du gaz au pays, après les oléoducs et gazoducs Chine-Asie centrale et Chine-Myanmar.

SIDÉRURGIE

Trump affirme qu'il empêchera le japonais Nippon Steel d'acquérir US Steel

Le président élu américain Donald Trump a annoncé lundi 2 décembre qu'il empêcherait le géant japonais de la sidérurgie Nippon Steel d'acquérir son rival américain US Steel, une prise de contrôle annoncée en décembre 2023 pour 14,9 milliards de dollars. «Je suis totalement contre le fait qu'US Steel, autrefois grand et puissant, soit acheté par une entreprise étrangère, dans le cas présent par le japonais Nippon Steel», a écrit le républicain sur son réseau Truth Social.
«À travers une série d'incitations fiscales et de droits de douane, nous rendrons à US Steel sa grandeur et sa force, et cela arrivera VITE! En tant que président, je bloquerai cet accord», a ajouté Donald Trump, qui doit succéder au démocrate Joe Biden le 20 janvier. Lors de la campagne présidentielle, Donald Trump s'était engagé à bloquer l'opération si elle n'était pas approuvée d'ici son arrivée au pouvoir, en accord avec ses positions protectionnistes.

Risque de casse sociale

En difficulté, US Steel avait averti qu'en cas d'échec du rachat, il se verrait contraint de renoncer à des investissements massifs de modernisation sur plusieurs sites, au prix d'une casse sociale et de possibles fermetures d'aciéries. Le syndicat des métallos USW (United Steelworkers) est opposé au rachat par crainte d'une casse sociale, même si le groupe japonais s'est engagé à maintenir l'emploi.
En novembre, Nippon Steel avait dit prévoir de finaliser l'acquisition d'ici la fin de l'année, avant que Joe Biden ne quitte la Maison Blanche. Le président démocrate, comme Donald Trump, a fait part à plusieurs reprises de son opposition à l'opération, considérant «essentiel» qu'US Steel demeure une entreprise américaine «détenue et exploitée» aux États-Unis. La Commission aux investissements étrangers aux États-Unis (CFIUS) étudie encore le projet de rachat et doit remettre ses recommandations au président Biden, qui tranchera en dernier ressort.
En novembre, l'aciériste nippon avait affiché sa sérénité. «On s'attend à ce que la transaction soit finalisée lors du quatrième trimestre 2024, d'ici décembre», avait alors affirmé l'entreprise dans une présentation de ses résultats trimestriels. «À moins que les choses ne changent radicalement, je crois que (l'acquisition) sera conclue d'ici la fin de l'année», avait déclaré à la presse le vice-président de Nippon Steel, Takahiro Mori.

Nippon Steel assure que son rachat de US Steel «renforcera l'industrie américaine»

Le géant japonais de la sidérurgie Nippon Steel a assuré mardi que son projet de racheter son rival américain US Steel contribuerait à «renforcer l'industrie américaine», après que le président élu Donald Trump s'est dit prêt à bloquer l'acquisition.
«Nippon Steel est déterminé à protéger et à développer US Steel de manière à renforcer l'industrie américaine, la résilience de la chaîne d'approvisionnement nationale et la sécurité nationale des États-Unis», tout en «garantissant» les emplois syndiqués, a déclaré l'entreprise.
Donald Trump a indiqué quelques heures plus tôt qu'il empêcherait le rachat.

DÉDIÉE À LA PRODUCTION DE VÉHICULES UTILITAIRES

Stellantis ferme l'une de ses usines historiques

Si le départ de Carlos Tavares fait actuellement la Une, il se passe encore des choses en coulisse chez Stellantis, à commencer par la fermeture d'une usine historique située à Luton, en Angleterre, où le groupe fabriquait jusqu'ici des utilitaires.

Avant son départ de chez Stellantis, Carlos Tavares avait rassuré les usines françaises en annonçant qu'il y aurait un plan sur au moins trois ans les concernant avec, à la clé, aucune fermeture dans l'immédiat. Ce n'est malheureusement pas le même cas de figure de l'autre côté de la Manche, où Stellantis vient d'annoncer la fermeture de son usine historique de Luton, spécialisée dans la production de véhicules utilitaires. Cette décision s'inscrit dans un contexte de transition vers une production 100 % électrique imposée par le gouvernement britannique d'ici 2030, une mesure qui fait déjà des vagues dans le secteur automobile.

Une usine emblématique sacrifiée

L'usine de Luton, active depuis des décennies, produisait notamment le Vauxhall (Opel) Vivaro, le Peugeot Expert, le Fiat Scudo et le Citroën Jumpy. Elle devra cependant cesser ses activités face à des pressions combinées, à commencer par le mandat ZEV (Zero Emission Vehicles), qui impose des quotas croissants de véhicules électriques et qui a notamment contribué à rendre les coûts de production insoutenables. L'inflation et la hausse des prix de l'énergie pèsent aussi lourdement sur la compétitivité des sites britanniques par rapport à d'autres localisations en Europe. Stellantis avait annoncé que la production de ces modèles serait transférée dès 2025 dans une usine modernisée en Turquie, gérée en partenariat avec Koc Holdings. Dans le même temps, et bonne nouvelle pour l'industrie française, la production de moteurs thermiques sera relocalisée à Houdain, en France.

Un impact social et économique majeur ?

La fermeture de Luton s'accompagne d'un recentrage de la production au Royaume-Uni sur le site d'Ellesmere Port, récemment reconverti pour produire des utilitaires électriques. Cette transformation, rendue possible grâce à un investissement de 50 millions de livres sterling (60 millions d'euros), permet désormais à l'usine de fabriquer des modèles comme les Citroën ë-Berlingo, Peugeot e-Partner, Opel/Vauxhall Combo-e et Fiat e-Doblo.
En parallèle, Stellantis diversifie sa production électrique en Europe, avec le lancement prévu pour 2025 d'une ligne de fabrication des mêmes véhicules utilitaires électriques à Mangualde, au Portugal. Pourquoi le Portugal ? Pas pour faire écho aux origines de l'ancien patron de Stellantis, mais plutôt en raison des coûts énergétiques nettement inférieurs dans le pays. Pour en revenir à l'usine de Luton, sa fermeture menace directement 1 100 emplois, bien que Stellantis ait déclaré vouloir transférer "plusieurs centaines" de postes vers Ellesmere Port.

Le mandat ZEV : un sujet de controverse

Un peu plus haut, nous vous avons parlé du mandat ZEV, mais de quoi s'agit-il dans les faits ? Imposé par le gouvernement britannique, ce mandat oblige les constructeurs à atteindre dès 2023 une part de 22 % de ventes de véhicules électriques pour les voitures et 10 % pour les utilitaires. Des amendes sévères (jusqu'à 17 000 euros par véhicule non conforme) pèsent sur les entreprises qui ne respecteraient pas ces quotas.
Quand il était encore en poste, Carlos Tavares, avait exprimé des critiques virulentes envers cette politique, estimant qu'elle est "déconnectée de la réalité de la demande des clients". Les constructeurs automobiles, confrontés à des objectifs jugés irréalisables, doivent recourir à des politiques de rabais qui érodent leurs marges bénéficiaires. Face à la pression de l'industrie, le gouvernement britannique semble envisager une révision des quotas pour les adapter à la réalité du marché.

SEAT LEON

la Golf à la catalane fête ses 25 ans

Retour sur la saga de la berline compacte ibérique, modèle produit à plus de 2,5 millions d'unités. Elle marqua un tournant majeur pour la firme catalane.
A l'aube du troisième millénaire, la marque espagnole n'a pas vraiment de berline compacte "classique" dans sa gamme. La Cordoba lancée en 1993 fait certes figure de berline tricorps parfaitement adaptée aux demandes de la péninsule ibérique où, pour mémoire, de longue date l'on apprécie les petites berlines à coffre, la Renault Siete peut allégrement en témoigner. Idem à l'étage supérieur, où la Toledo née un an plus tôt emploi quasiment la même recette. Néanmoins, à l'échelon européen, Seat n'a rien de concret pour proposer une alternative à la référence du segment, la Volkswagen Golf.
C'est la quatrième mouture de cette dernière qui par le biais de la synergie logique au sein du Groupe Volkswagen dans lequel Seat est entré en 1988 servira de base à la Leon. Autre parallèle et non des moindres, la première génération de la compacte star allemande (celle de 1974) et la toute première mouture de la Seat Leon (lancée en 1999) sont toutes deux nées sous le crayon de Giorgietto Giugiaro. Une signature référente et surtout rassurante pour le groupe VW qui jouait gros avec ce modèle capital s'aventurant sur le segment de marché le plus porteur à l'époque.

Du même auteur que la Golf originelle

En un quart de siècle, la production de la Seat Leon, confiée à l'usine historique de Martorell au sud de Barcelone, en Espagne, a atteint les 2,5 millions d'unités. Ainsi, avec la Léon, Seat est passé à la vitesse supérieure, délaissant définitivement l'ère des « ex-copies » de Fiat pour cibler une nouvelle clientèle, plus large et aussi plus mature. Notamment l'aide de versions plus haut de gamme. La Leon étrenna pour la marque la technologie des quatre roues motrices, une boite de vitesses à six rapports et une mécanique forte de 180 ch, chipée à l'Audi A3. Mieux encore, de 2000 à 2003, la Seat Cupra Leon 4 recelait un moteur V6 2,8 litres à 24 soupapes fort de 204 ch, un bloc très rare sur le segment.

Le monospace à toit bas

En 2005, place à la seconde génération dont la robe est cette fois esquissée par le talentueux Walter de Silva surfant sur une silhouette hybride à la lisière du monospace, du coupé, par ses poignées de portes arrière soigneusement dissimulées dans les montants de custode et de berline compacte par ses proportions. Une manière habile de contenter le plus grand nombre en faisant le grand écart entre un usage familial et sportif. Un kit carrosserie (voir notre galerie photos) montée en usine était dédié aux allergiques à la discrétion, ceux qui n'avait pas forcément envie d'opter pour la Leon Cupra.

L'époque du couteau suisse

En 2012, la Seat Leon Mk3 fait son apparition. Cette mouture livrable en berline à 5 portes en coupé à 3 portes (Leon SC) et en break (Leon SW) dépassa le million d'unités produites. Il y eut même une variante Seat Leon X-Perience, un break en livrée de baroudeur, assurant en quelque sorte l'intérim en attendant que le catalogue s'offre un véritable SUV, le Seat Ateca en 2016.

L'ère de l'hybride

En 2020, l'actuelle Seat Leon arrive sur le marché. Vivant avec l'air de son temps, elle fut le premier véhicule 100% connecté de la marque et étrenna aussi la technologie hybride rechargeable. Elle conservera la silhouette break et celle de la berline à 5 portes tandis que le coupé à 3 portes passe à la trappe. Par ailleurs, si la Cupra Leon est passée par la case restylage lui assurant son indépendance cosmétique, la Seat Leon n'est pas montée sur la table d'opération. Et cela n'est pas prévu au programme, en tout cas pas dans l'immédiat...

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Carrefour déploie l'IA sur des cas d'usage stratégiques

Le géant de la grande distribution a choisi de déployer l'IA sur des sujets majeurs pour sa stratégie et de passer à l'échelle. Emmanuel Grenier, directeur exécutif e-commerce, data et transformation digitale, en a détaillé les enjeux et les premiers cas d'usage concrets lors de Tech for retail, le 27 novembre.

Sans surprise, l'intelligence artificielle a joué les têtes de gondole au salon Tech for retail qui s'est tenu à Paris les 26 et 27 novembre derniers. Et si certaines tables rondes ont donné l'impression qu'en parler relevait de la punition obligatoire, cela n'a en rien été le cas de la présentation d'ouverture de la seconde journée. Loin de là. Au micro et seul en scène, Emmanuel Grenier, directeur exécutif e-commerce, data et transformation digitale de Carrefour a partagé la stratégie IA de l'enseigne, ainsi que sa conviction qu'il est temps de sortir des expérimentations périphériques pour se lancer dans le grand bain des cas d'usage majeurs et de confier les rênes aux opérationnels. Pour appuyer son discours, il a décrit quelques cas d'usage déjà déployés, et leurs résultats concrets.

Assembler les algorithmes

Emmanuel Grenier rappelle que l'histoire récente de l'IA et de sa progression s'appuie sur 3 tendances majeures : la croissance du volume de data, celle de la capacité de calcul et une disponibilité plus importante d'algorithmes. Avec des progressions exponentielles derrière chacune. Des tendances qu'Emmanuel Grenier décline dans le contexte propre de l'enseigne. « Carrefour, ce sont 80 000 clients et 3 milliards de transactions par an », résume-t-il ainsi. Une activité qui produit une masse de data à l'avenant à partir de laquelle il devient possible de personnaliser de plus en plus les offres. Le décor est planté. Ensuite, le directeur exécutif e-commerce, data et transformation digitale estime que si la capacité de calcul a été plusieurs fois décuplée en quelques années, « cette puissance est désormais l'apanage des grandes sociétés tech mondiales. La clé, dans ce cadre, c'est donc de trouver le bon partenariat ». Enfin, selon lui, du côté des algorithmes, « les trouver et les entraîner n'est plus le sujet. Ils sont accessibles simplement, mais il s'agit désormais de les assembler. Nous avons commencé avec de l'algorithmie décisionnelle pour trier les data, puis nous sommes allés vers la GenAI avec de la data non structurée, et désormais nous combinons les deux. Nous utilisons environ 60 modèles avec une équipe de 200 personnes à plein temps qui travaillent uniquement sur l'IA. Nous sommes ainsi passés à une logique de prêt-à-porter, pour passer à l'échelle. »

Analyser la cannibalisation des produits en rayon

Après une phase nécessaire de découverte des chatbots et du métaverse, le groupe se focalise désormais sur son coeur de métier et la création de valeur. « Il faut se souvenir que notre coeur de métier, c'est l'assortiment, rappelle Emmanuel Grenier. La première raison pour laquelle nos clients viennent, c'est pour trouver une variété de produits. L'IA nous permet bien sûr d'analyser les ventes dans nos milliers de magasins et d'adapter ces assortiments. Mais elle nous aide surtout à analyser la cannibalisation potentielle entre produits ». Emmanuel Grenier prend ainsi l'exemple de bouteilles de Perrier, de Badoit et de San Pellegrino qui se côtoient en rayon. Se cannibalisent-elles ou non ? Comme chaque place en rayon a de la valeur, il est essentiel de le savoir. Et l'IA va aider à choisir, en fonction de la taille du magasin, s'il faut garder les trois produits en rayon, ou n'en laisser que deux, voire un seul. « En 2023, nous avons fait plus de 50 000 mouvements d'assortiment sur cette base », précise le directeur exécutif.

La deuxième raison pour laquelle un consommateur choisit une enseigne ? Le prix. Un deuxième cas d'usage de l'IA pour Carrefour. Si celle-ci permet au distributeur de réaliser beaucoup plus rapidement des calculs d'élasticité de prix à l'échelle, elle a aussi fait chuter de 95% son taux d'erreurs de cohérence de prix. « Il y a un sujet fondamental de cohérence des prix entre marque nationale et marque distributeur par exemple, ou de cohérence des prix en fonction des grammages, des saveurs, des couleurs, etc., poursuit Emmanuel Grenier. Nous obtenons ainsi un pricing beaucoup mieux structuré d'un point de vue client ». Troisième cas d'usage, la personnalisation de l'offre de produits en e-commerce, en fonction du client. « 80% des produits ajoutés par les clients dans leur panier sont aujourd'hui ceux proposés de façon personnalisée par les algorithmes d'IA ». Ces trois cas d'usage sont d'ores et déjà opérationnels à l'échelle dans le groupe.

Un portail de services IA pour les employés

Mais l'IA de Carrefour n'est pas réservée qu'à ses clients. L'entreprise vient aussi tout juste de d'ouvrirl l'accès à son nouveau portail 'Carrefour.ia', dédié à ses employés. Il s'agit d'une part d'acculturer les équipes à l'IA, les former ou les faire progresser en fonction de leur niveau, et, d'autre part, de les rendre plus efficaces. Comme toujours avec l'IA générative, l'entreprise souhaite ainsi décharger ses employés des tâches sans valeur ajoutée, pour qu'il se concentrent sur leur métier. Emmanuel Grenier liste ainsi les utilisations du portail : « synthétiser et comparer un document de 80 pages prend moins d'une minute », s'enthousiasme-t-il. « Il en va de même pour l'analyse des milliers de verbatims clients ». Et d'énumérer les autres usages, comme la synthèse des résultats d'un magasin, la création, la correction, la traduction de notes ou de mails, la génération d'idées ou de conseils, la structuration de document ou de discours, etc. « Dans un premier temps, nous donnerons accès au portail dès la première semaine de décembre, à une centaine de personnes avant de l'étendre à plusieurs milliers dans les mois à venir. Mais ce n'est qu'une première étape », insiste Emmanuel Grenier. « On peut imaginer que les employés s'emparent des agents, ces suites de fonctions qui exécutent des process complexes ».

Pour Emmanuel Grenier, « l'IA n'est plus du tout un sujet d'ingénieurs IA ou de data scientist, mais un sujet de leaders opérationnels. Et il est important, d'une part, de s'attaquer directement aux sujets majeurs et non à des sujets périphériques, et d'autre part, de l'ouvrir, en mode sécurisé, au plus grand nombre ».

Les États-Unis imposent de nouvelles restrictions sur la tech chinoise

Joe Biden va quitter la Maison Blanche dans moins de deux mois. Mais avant ce départ, il impose une dernière salve de restrictions contre le secteur technologique de la Chine.

S'il y a un sujet qui semble être devenu une ritournelle dans le monde de la tech depuis quelques années, ce sont les restrictions toujours plus fortes imposées par Washington contre le secteur de la tech de la Chine, son grand rival du XXIe siècle. Une impulsion devenue habitude, comme le montre cette décision de l'administration Biden, à quelques semaines pourtant de la fin de son mandat.

Des restrictions tournées vers le secteur de l'IA

Joe Biden quittera en janvier la Maison Blanche. Mais avant, il met en place une nouvelle fournée de restrictions contre le secteur de la tech chinoise. Cette nouvelle salve porte en partie sur le secteur de l'intelligence artificielle, avec des interdictions d'exporter imposées sur les puces mémoires à large bande passante (HBM). Celles-ci sont très utilisées dans le secteur émergent de l'IA, et couplées avec les cartes graphiques, servent à entraîner et faire fonctionner les modèles d'IA génératives. Elles sont ainsi nécessaires au stockage et au traitement de données.

140 entreprises chinoises sanctionnées

Les nouvelles restrictions vont, globalement, empêcher l'exportation de plus d'une vingtaine d'équipements utilisés pour la fabrication de semi-conducteurs ainsi que de trois logiciels. 140 entreprises chinoises sont par ailleurs ajoutées à la liste des entreprises sanctionnées, celles-ci étant accusées de travailler directement pour Pékin. Plusieurs fournisseurs de Huawei sont touchés par ces mesures.

Ces nouvelles mesures « restreindront la capacité de la République Populaire de Chine à produire des technologies essentielles à sa modernisation militaire ou à la répression des droits de l'homme » explique-t-on du côté de Washington. La Chine, qui va voir ses deux secteurs clé des semi-conducteurs et de l'IA une fois encore mis sous tension, dénonce elle des États-Unis qui « continuent de généraliser le concept de sécurité nationale, et d'abuser des mesures de contrôle des exportations et de pratiquer l'intimidation unilatérale.»

Mots fléchés

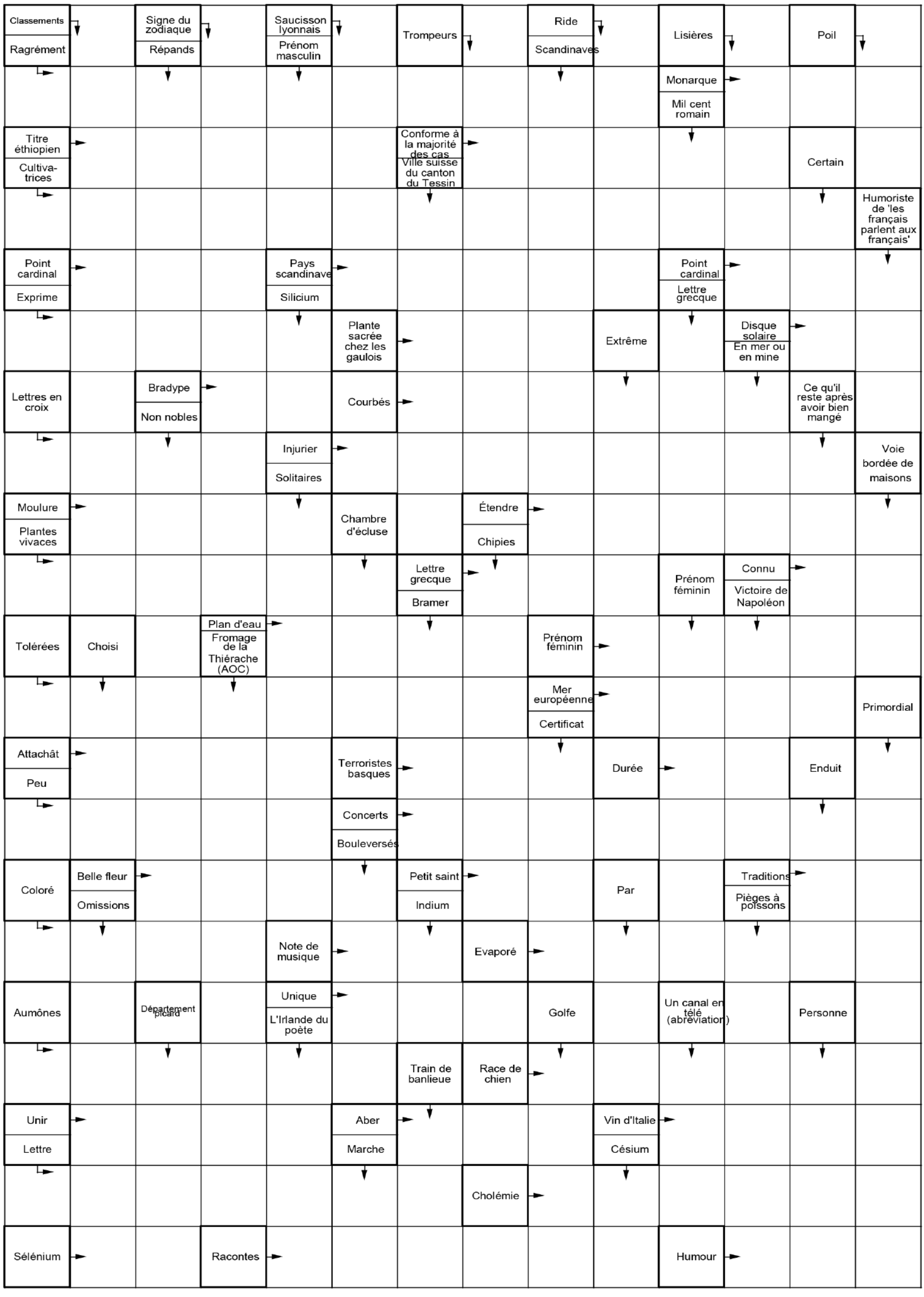

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 4 décembre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le Brent à 72,63 dollars à Londres

Les cours du pétrole progressent mardi, aidés par des anticipations de nouvelles mesures de relance économique chinoise et le regain de tensions au Proche-Orient, à deux jours de la réunion de l'Opep+. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prend 1,11% à 72,63 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagne 1,19%, à 68,91 dollars. De nouvelles mesures de relance "pourraient être dévoilées lors de la Conférence centrale sur le travail économique en Chine mercredi prochain", expliquent des analystes. Par ailleurs, "les tensions géopolitiques au Moyen-Orient continuent d'injecter une prime de risque dans les prix du pétrole", précisent les analystes. La réunion jeudi de l'Opep+, qui doit décider de sa politique de production dans les mois à venir, est également très attendue par le marché.

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

Tebboune reçoit le Secrétaire exécutif de l'OTICE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Robert Floyd, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji.
Il est à noter qu'un nouveau siège du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) a été inauguré en présence du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, et du Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Robert Floyd.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a souligné que ce centre, créé en 2003, s'inscrit dans le cadre de "l'attachement de l'Algérie à ses engagements au titre du Traité, le Commissariat à l'énergie atomique étant le principal point de contact technique avec l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires concernant les activités de ce centre".

PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS

Le HCR salue les efforts de l'Algérie

Le Haut-Commissaire assistant chargé des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Mazou Raouf, a salué les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, et ce, lors de l'audience que lui a accordée le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Marzouk, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, tenue lundi au siège du ministère dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. Mazou Raouf en Algérie, les deux parties ont évoqué la prise en charge des réfugiés et les efforts considérables consentis par l'Algérie pour les accueillir et leur assurer toutes les conditions d'accompagnement nécessaires", a précisé le communiqué. A cette occasion, M. Marzouk a souligné "l'intérêt majeur accordé par les autorités algériennes à la prise en charge humanitaire des réfugiés", rappelant "le soutien inconditionnel apporté aux réfugiés sahraouis, notamment en matière d'hébergement, de prise en charge sanitaire et d'enseignement", a ajouté la même source. De son côté, le responsable onusien s'est félicité de "la coordination constante entre les autorités algériennes et le HCR et d'autres instances internationales activant dans ce domaine", selon le communiqué. M. Mazou Raouf a également salué "la bonne gestion de la question migratoire suivant une approche alliant sécurité et développement et en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)", réaffirmant son "soutien aux efforts des autorités algériennes".

ONAAPH

Plus de 100 000 personnes bénéficient annuellement de prothèses en Algérie

Le directeur général de l'Office national d'Appareillage et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAPH), Mohamed Mouidi, a affirmé que plus de 100 000 personnes aux besoins spécifiques bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires en Algérie, dans le cadre des services fournis au titre de la prise en charge de cette catégorie. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), M. Mouidi a souligné qu'"au regard des réalisations accomplies et des services fournis, l'Algérie s'érige en modèle en matière de fourniture de prothèses aux personnes aux besoins spécifiques, soulignant que "plus 100 000 sujets handicapés bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires". L'ONAAPH assure la prise en charge des différents types de handicap, comme le handicap congénital, après un accident de la route ou de travail et certaines maladies invalidantes, outre les malades bénéficiant de poches médicales et de matelas anti-escarres. 71390 personnes aux besoins spécifiques ont été prises en charge par l'Office depuis le début de l'année 2024, dont 42699 ayant bénéficié de prothèses orthopédiques, 10793 autres d'aides techniques à la marche et 7326 d'aides techniques à l'audition, a-t-il ajouté. Pour M. Mouidi, la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers la garantie de prothèses ou l'accès aux services de réhabilitation, leur facilite la pratique des activités quotidiennes, et fait de l'Office "un acteur principal dans la politique d'insertion socio-professionnelle de cette frange sociale". M. Mouidi a souligné que l'Office avait connu "un développement important dans le domaine des prothèses, grâce à l'introduction de technologies modernes dans le processus de production afin d'améliorer la qualité des produits et de réduire les délais de livraison", outre le lancement de "nouveaux projets dans le domaine des aides techniques à la marche, tels que le lancement, au cours de cette année, de la fabrication locale de chaises roulantes électriques". Et d'ajouter que des mesures ont été prises pour moderniser les infrastructures de l'Office à travers le territoire national, notamment les espaces d'accueil, en vue d'une prise en charge optimale des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que les unités et centres de production et de pose, les branches et les annexes de proximité dédiées à cet effet. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que la politique de prise en charge des bénéficiaires de prothèses et leurs accessoires a connu "une évolution progressive" en Algérie, étant initialement destinée à prendre en charge les invalides de la glorieuse Révolution, avant de connaître un "saut qualitatif" avec la création du Centre national d'appareillage orthopédique relevant de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en 1972, puis la création de l'ONAAPH, en 1988, dans le but de "fournir des services conformes aux normes techniques mondiales dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro et à la livre

Le dollar perd du terrain mardi après des déclarations d'un responsable de la banque centrale américaine (Fed) en faveur d'une réduction des taux lors de la réunion de décembre.
Ce mardi matin, la devise américaine restitue 0,19% à l'euro, à 1,0519 dollar, et reflue de 0,15% par rapport à la livre, à 1,2675 dollar. Christopher Waller, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, s'est dit lundi favorable à une nouvelle baisse des taux lors de la prochaine réunion, plutôt qu'au statu quo, malgré le rebond de l'inflation aux Etats-Unis. "Je penche pour l'instant en faveur d'une baisse du taux directeur lors de notre réunion de décembre", a-t-il déclaré lors d'une conférence à Washington.
Dans la foulée, les investisseurs ont renforcé leurs paris sur une baisse de taux d'un quart de point de pourcentage lors de la prochaine réunion qui se tiendra les 17 et 18 décembre.
Lundi, cette probabilité "a clôturé à 76%, en hausse de 10 points de pourcentage par rapport à vendredi", notent les analystes. Le principal taux directeur de la Fed se situe actuellement dans une fourchette de 4,50 à 4,75%, après avoir été abaissé à deux reprises depuis septembre, d'un demi-point puis d'un quart de point de pourcentage.
L'indice PCE aux Etats-Unis, indicateur de référence sur l'inflation que la Fed souhaite ramener à 2%, avait pourtant rebondi en octobre à 2,3% sur un an, contre 2,1% sur un an en septembre.

COOPÉRATION

Le ministre de l'Intérieur reçoit l'ambassadeur de Turquie en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, M. Muhammet Mucahit Kucukyilmaz, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue "les domaines de la coopération bilatérale dans le contexte des relations historiques privilégiées unissant les deux pays, et ce en concrétisation de la haute volonté politique visant à hisser le niveau de la coopération conjointe", a précisé la même source. Les deux parties ont examiné "les perspectives de l'action bilatérale dans les axes liés au secteur de l'intérieur et aux questions du développement local". Il a été question également de "renforcer les activités de coopération dans les domaines de la sécurité, la lutte contre la criminalité, la gestion des catastrophes, l'intervention opérationnelle de la Protection civile ainsi que la gouvernance locale, tout en intensifiant l'échange des expériences et la formation", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les opportunités du partenariat économique et le renforcement de l'investissement à travers les wilayas du pays, notamment dans les secteurs stratégiques dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale", a ajouté la même source.

LE MINISTRE DU COMMERCE S'EST ENTRETENU AVEC SON HOMOLOGUE QATARI À NEW DELHI

Les projets d'investissements qataris en Algérie examinés

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a examiné, à New Delhi (Inde), avec le ministre d'Etat aux Affaires du Commerce extérieur au ministère du Commerce et de l'Industrie du Qatar, M. Ahmed Bin Mohammed Al Sayed, les projets d'investissement prévus en Algérie, notamment les grandes surfaces commerciales, indique, mardi, un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en marge de la participation de M. Zitouni à la 29e édition du Sommet du partenariat (2024), organisé dans la capitale indienne par la Confédération indienne de l'industrie (CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, lors de laquelle les deux parties ont examiné les projets d'investissement prévus en Algérie, notamment en matière des grandes surfaces commerciales, précise le communiqué. Dans ce cadre, M. Zitouni a souligné "l'importance de ces projets d'investissement et le renforcement de la coordination dans la prochaine étape, en vue d'étudier et d'activer les opportunités de la coopération conjointe et promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays". De son côté, le ministre qatari a salué les opportunités d'investissement "prometteuses" en Algérie, exprimant "la volonté de son pays de développer des partenariats stratégiques concernant différents secteurs économiques, notamment à la lumière des relations fraternels solides liant les deux pays", note le communiqué.